M-087F
C.2.

PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA BASE DE DONNEES POUR LES HANDICAPES - ANALYSE DES QUESTIONNAIRES DE SELECTION

D. Dolson, J.-P. Morin
Division des Méthodes d'Enquêtes pour les
Institutions et l'Agriculture
Juin 1983

This report is available in English upon request

Avant-propos

Le rapport qui va suivre est un document interne de travail. Il s'agit de l'analyse des questionnaires de sélection pour l'enquête sur la santé et les invalidités au Canada testés en novembre 1982 et en janvier 1983. Les données analysées ne sont ni contrôlées ni pondérées et reflètent la performance des questions posées dans l'identification de la population des personnes potentiellement handicapées. Les informations dans ce rapport concernent le pourcentage des personnes sélectionnées par les différents questionnaires, c'est-à-dire celles identifiées comme potentiellement handicapées; c'est seulement après la réponse à des questions additionnelles que seront reconnus les personnes ayant véritablement un handicap. Ces questions additionnelles n'étaient pas incluses dans les questionnaires de novembre 82 et janvier 83. Par conséquent, les fréquences estimées des handicaps et des personnes handicapées ne sont pas contenues dans ce rapport.

Certains tableaux provenant des données contrôlées et pondérées des tests de janvier sont disponibles par l'intermédiaire de F. Grabowiecki, Division de la Santé, Statistique Canada.

Il existe deux autres rapports susceptibles d'intéresser le lecteur: "A Methodology for Surveying Disabled Persons using a Supplement to the Canadian Labour Force Survey", P. Giles, D. Dolson, "The Canadian Experience with Screening for Disabled Persons in a Household Survey", D. Dolson, P. Giles, J.-P. Morin. Ces deux articles paraîtront dans le "American Statistical Association 1983 Proceedings of the Survey Research Methods Section".

Les auteurs aimeraient remercier D. Binder et les membres de l'équipe du projet de développement des données sur les invalidités pour leur contribution à ce rapport. Nous aimerions remercier aussi L. Gervais pour sa patience et sa méticulosité dans la dactylographie de ce rapport.

D. Dolson
J.-P. Morin

Division des méthodes d'enquêtes pour les institutions et l'agriculture

Novembre 1983

Notation

Tout au long de ce rapport, les notations suivantes sont utilisées:

T2LT15	*test 2, moins de 15 ans*
T2GE15	*test 2, 15 ans et plus*
T3LT15	*test 3, moins de 15 ans*
T3LT15	*test 3, 15 ans et plus*

Qnn	*question nn*
ADL	*activité de la vie quotidienne*
MC	*maladie chronique*

TABLES DES MATIERES

PAGE

Introduction 1

1. *Recommandations* 3
   1.1 *Recommandations générales* 3
   1.2 *Personnes âgées d'au moins 15 ans* 4
   1.3 *Personnes de moins de 15 ans* 6

2. *Résultats généraux* 7
   2.1 *Personnes sélectionnées* 7
      2.1.1 *Personnes sélectionnées par le test 2* 7
      2.1.2 *Personnes sélectionnées par le test 3* 9
   2.2 *Question de novembre* 11
      2.2.1 *Comparaison entre la question de novembre et le test 2* 11
      2.2.2 *Comparaison entre la question de novembre et le test 3* 11
   2.3 *Questions à l'interviewer* 16
      2.3.1 *Evaluation globale des questions à l'interviewer* 16
      2.3.2 *Evaluation individuelle des questions à l'interviewer* 18
   2.4 *Interview avec ou sans subtitut* 20
   2.5 *Non-réponse* 28
      2.5.1 *Questions à l'interviewer* 28
      2.5.2 *ADL* 28
      2.5.3 *Aides* 29
      2.5.4 *Maladies chroniques (listes)* 29
      2.5.5 *Membres manquants* 30

3. *Questionnaire pour les moins de 15 ans* 31
   3.1 *Caractéristiques des personnes sélectionnées* 31
      3.1.1 *Questionnaire 07* 31
      3.1.2 *Questionnaire 09* 31
   3.2 *Comparaison des deux tests* 33
   3.3 *Analyse des sections* 35
      3.3.1 *Sources de la sélection* 35
      3.3.2 *Maladies chroniques* 37
      3.3.3 *Impact des conditions chroniques sur les activités scolaires de l'enfant* 41
      3.3.4 *Aides* 43
   3.4 *Erreurs causées par l'âge du répondant* 45

4. *Sélection des personnes de plus de 15 ans* 46
   4.1 *Discussion générale* 46
   4.2 *Section sur les ADL et les appareils* 60
   4.3 *Limitation de l'activité principale* 64
   4.4 *Affections chroniques* 67
   4.5 *Autres affections chroniques* 70
   4.6 *Personnes de 65 ans et plus* 73

Annexe 78

TABLE DES MATIERES

PAGE

Tableau 1: Age et sexe des personnes sélectionnées par le test 2 8
Tableau 2: Statut d'emploi des adultes sélectionnées par le test 2 9
Tableau 3: Age et sexe des personnes sélectionnées par le test 3 10
Tableau 4: Statut d'emploi des adultes sélectionnées par le test 3 11
Tableau 5: Question de novembre vs test 2 12
Tableau 6a: Question de novembre vs T2LT15 13
Tableau 6b: Question de novembre vs T2GE15 13
Tableau 7: Question de novembre vs test 3 14
Tableau 8a: Question de novembre vs T3LT15 15
Tableau 8b: Question de novembre vs T3GE15 15
Tableau 9: Erreur globale des questions à l'interviewer. 17
Tableau 10: Erreur des questions à l'interviewer pour chacun des tests 19
Tableau 11: Taux de non-réponse pour les questions à l'interviewer 28
Tableau 12: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux ADL 28
Tableau 13: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux aides 29
Tableau 14: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux maladies chroniques 29
Tableau 15: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux membres manquants 30
Tableau 16: Taux de sélection pour les sections du test T2LT15 31
Tableau 17: Fréquence des maladies chroniques pour T3LT15 37
Tableau 18: Nombre de maladies chroniques par personne T3LT15 38
Tableau 19: Fréquence des maladies chroniques pour les personnes sélectionnées seulement par une des m.c. de la question 15 39
Tableau 20: Personnes sélectionnées par les difficultés d'apprentissage et/ou le handicap mental .. 40
Tableau 21: Pourcentage des maladies chroniques lorsque la réponse est affirmative à la question 21 et/ou à la question 22 42
Tableau 22: Question 19 de T3LT15 vs âge des enquêtés ... 45
Tableau 23: Question 12, 14 et 16 de T2LT15 vs âge des enquêtés 45
Tableau 24: Pourcentage sélectionné par chaque section de chaque questionnaire selon le sexe 49
Tableau 25: Prévalence des affections chroniques (pourcentage) mesurée par le test 3 et l'Enquête Santé Canada 59
Tableau 26: Pourcentage de l'échantillon ayant des difficultés à accomplir chaque ADL, avec (T2GE15) et sans (T3GE15) un appareil spécial 61

TABLE DES MATIERES PAGE

Tableau 27: Nombre de personnes du T3GE15 ayant répondu "oui, a des difficultés" selon le nombre d'ADL 62

Tableau 28: Personnes du test 3 ayant répondu "complétement incapable" selon le nombre d'ADL 63

Tableau 29: Personnes sélectionnées par la section sur les appareils 64

Tableau 30: Personnes du T3GE15 selon le nombre d'affections chroniques 67

Tableau 31: Personnes souffrant d'affections chroniques, sélectionnées par la section sur les ADL .. 69

Tableau 32: Pourcentage des adultes sélectionnés par le test 3 sous certaines conditions 74

Graphique 1a: Taux des interviews par substitut selon l'âge et le sexe de l'enquêté -- T2GE15 . 21

Graphique 1b: Taux des interviews par substitut selon l'âge et le sexe de l'enquêté -- T3GE15 . 22

Graphique 2a: Distribution des sélections du T2GE15 -- sans substitut 24

Graphique 2b: Distribution des sélections du T2GE15 -- avec substitut 25

Graphique 3a: Distribution des sélections du T3GE15 -- sans substitut 26

Graphique 3b: Distribution des sélections du T3GE15 -- avec substitut 27

Graphique 4: Age des personnes sélectionnées par les sections du T3LT15 32

Graphique 5: Age et sexe des personnes sélectionnées par les sections du T3LT15 34

Graphique 6: Sources de la sélection par le T3LT15 36

Graphique 7: Questions concernant les aides du T3LT15 .. 44

Graphique 8: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T2GE15 47

Graphique 9: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T3GE15 48

Graphique 10: T3GE15: Pourcentage de sélection par la section sur les ADL 50

Graphique 11: T3GE15: Pourcentage de sélection par la section sur la capacité de travailler 51

Graphique 12: T3GE15: Pourcentage de sélection par la section sur les affections chroniques 52

Graphique 13: T3GE15: Pourcentage de sélection par la question sur les autres affections chroniques 53

Graphique 14: T2GE15: Pourcentage de sélection par la section sur les ADL 54

TABLE DES MATIERES PAGE

Graphique 15: T2GE15: Pourcentage de sélection par la section sur les appareils 55

Graphique 16: T2GE15: Pourcentage de sélection par la question sur les autres affections chroniques 55

Graphique 17: Pourcentage des personnes ayant répondu positivement à un ADL selon le groupe d'âges 57

Graphique 18: Pourcentage des personnes atteintes par une maladie chronique selon le groupe d'âges . 58

Graphique 19: Pourcentage de l'échantillon du T3GE15 sélectionné par la section sur la capacité active 66

Graphique 20: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T3GE15 71

Graphique 21: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T3GE15 72

Graphique 22: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes âgées de 15 à 64 ans par le T3GE15 75

Graphique 23: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes âgées de 15 à 64 ans par le T3GE15 76

Graphique 24: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes âgées de 15 à 64 ans par le T3GE15 77

Introduction

Suite aux recommandations du rapport <<Obstacles>>, la Division de la Santé a prévu pour octobre 83 une enquête sur les personnes handicapées. Les informations seront recueillies par le biais d'un questionnaire de sélection et d'un questionnaire de suivi. L'objet principal du questionnaire de sélection est de déterminer si un répondant est <<handicapé>> suivant une définition formulée au préalable et, a fortiori, si ce répondant doit compléter le questionnaire principal.

La conception du questionnaire de sélection offre toutefois des difficultés importantes. En effet, il n'existe pas de définition entièrement satisfaisante d'un handicapé pas plus qu'une méthode adéquate pour repérer toutes personne atteinte d'une incapacité.

Il a donc été décidé qu'une part des ressources de cette enquête serait consacrée à ce problème particulier. A cette fin, trois questionnaires de sélection différents ont été testés auprès de la population. L'hypothèse de travail pour la définition de la population cible est la suivante:

<<Toutes les personnes souffrant actuellement d'une ou plusieurs incapacités physiques (n'ayant pas trait au comportement) ou de difficultés d'apprentissage ou d'autres aspects reliés à l'education (découlant d'une déficience de l'intelligence, de l'attention, des fonctions psychomotrices ou du langage) dont la durée a été ou devrait être d'au moins six mois; en outre, les personnes souffrant de maladies chroniques et dégénératives pour lesquelles il y a de fortes probabilités qu'elles engendrent une déficience menant à une incapacité. (Rapport d'étape - Projet d'établissement de la base de données sur les handicapés, septembre 82. F. Grabowiecki.)>>

Le premier test (test 1) a eu lieu au mois de novembre 1982; il s'agissait d'une simple question (voir annexe) où le répondant devait indiquer s'il se considérait comme une personne handicapée ou non. Deux autres tests (test 2 et test 3) ont eu lieu en janvier. Cette fois-ci, les questionnaires (voir annexe) étaient beaucoup plus

élaborés et regroupaient divers aspects susceptibles de caractériser une personne handicapée. Pour chacun de ces tests, un questionnaire était prévu pour les moins de quinze ans et un autre pour les quinze ans et plus.

Ces trois tests constituent une enquête supplémentaire à l'EPA et disposent donc de la même base de sondage[1]. Notons que chacun des tests de janvier ont en commun deux groupes de rotation avec le test de novembre.

Le but de ce rapport est d'analyser les éléments de ces trois tests afin de recommander le meilleur questionnaire de sélection possible pour l'enquête d'octobre 83.

L'analyse est effectuée suivant deux approches. La première consiste à disséquer le groupe des personnes sélectionnées dans le but de repérer celles qui font vraisemblablement partie de la population des handicapés. Ensuite, il s'agit d'identifier un minimum de questions qui sélectionneraient ces personnes. La seconde approche s'attache particulièrement aux causes d'erreurs et de non-réponses. L'adéquation entre les éléments du questionnaire et les questions à l'interviewer en constitue un aspect important.

Ce rapport est composé de quatre parties principales. La première donne les recommandations pour la composition du questionnaire de sélection de l'enquête qui aura lieu en octobre. Les trois autres se rapportent à l'analyse des questionnaires proprement dite. Une section décrit les aspects généraux des trois tests tels que les pourcentages de sélection, les caractéristiques démographiques des personnes choisies et les questions à l'interviewer. Les deux dernières parties sont consacrées respectivement aux groupes des moins de quinze ans et des quinze ans et plus. Dans chacune d'elles, les éléments des questionnaires sont analysés individuellement ainsi que les interactions entre eux.

---

[1]On peut obtenir plus de détails sur la méthodologie de l'Enquête sur la Population Active (EPA) dans Méthodologie de l'Enquête de la population active au Canada, 1976 (Catalogue #71-526)

1. Recommandations

Cette section contient les recommandations formulées dans le présent document. Les raisons de la plupart des recommandations sont données ailleurs et ne sont pas répétées ici. Les recommandations figurant ici représentent le point de vue des auteurs et ne doivent pas être considérées comme les recommandations finales du groupe du projet d'établissement de la base de données sur les handicapés. Elles ont pour objet de servir de base de discussion à ce groupe.

1.1 Recommandations générales

1. Il est recommandé qu'il y ait deux questionnaires de sélection, un pour les personnes de moins de 15 ans et un pour les personnes âgées d'au moins 15 ans. Il s'agit de populations différentes qui doivent être traitées différemment dans le cadre de l'enquête sur la population active.
2. La question 15 de la formule 09 (test 3, moins de 15 ans) énumère les affections chroniques sur deux colonnes. A cause de cette disposition, le taux de non-réponse pour les affections chroniques de la colonne de droite était dix fois plus élevé. Il est recommandé d'utiliser une seule colonne pour l'énumération des affections chroniques.
3. En remplissant les questions à l'interviewer, les interviewers ont fait un nombre considérable d'erreurs dans les quatre questionnaires. Il est très important d'accorder toute l'attention voulue à la conception des questionnaires de sélection pour que les interviewers fassent le moins d'erreurs possible lorsqu'ils prennent la décision de sélectionner ou non.

1.2 Personnes âgées d'au moins 15 ans

4. Il est recommandé de ne pas faire figurer les questions sur les appareils spéciaux dans le questionnaire de sélection.

5. Il est recommandé de faire figurer les dix-sept activités de la vie quotidienne dans une question du questionnaire de sélection. Il faut poser la question figurant dans les deux recommandations suivantes.

6. Il est recommandé d'interroger les répondants sur les activités qu'ils accomplissent même lorsqu'ils utilisent un appareil spécial. Il faut envisager la possibilité de ne pas mentionner les appareils spéciaux.

7. Aux fins de la sélection, il est inutile de poser une question sur l'incapacité totale d'accomplir une ADL. Il est recommandé que la question sur les ADL dans le questionnaire de sélection ne demande que si le répondant éprouve des difficultés à accomplir chacune des ADL.

8. Il est recommandé de mieux préciser aux interviewers que, dans le cas d'une interview qui n'est pas réalisée par personne interposée, ils doivent faire appel à l'observation concernant la dernière ADL (parler et se faire comprendre).

9. Il est recommandé de faire figurer des questions sur les affections chroniques comme les questions 19 et 20 du T3GE15 dans le questionnaire de sélection. Il convient de noter que, bien qu'elle revête de l'intérêt, la question 21, qui indique les membres manquants, n'est pas essentielle pour la sélection si une question semblable à la question 20 est incluse.

10. Il est recommandé de ne pas faire figurer l'"hypertension" et l'"arthrite ou le rhumatisme aigus" dans la liste des affections chroniques.

11. Il est recommandé de supprimer les maladies cardiaques, les maladies rénales et les maladies pulmonaires de la liste des

affections chroniques ou de donner des exemples de chacune dans le questionnaire.

12. Il est recommandé de faire figurer à divers endroits du questionnaire de sélection des questions sur la cause des limitations (ADL ou activité principale), comme la question 14 du T3GE15.

13. Il est recommandé que la colonne des cases "non" soit la plus à gauche des trois colonnes des cases de contrôle relatives aux affections chroniques. Cela la rendrait conforme à la présentation utilisée pour la question sur les ADL.

14. Il est recommandé de mieux préciser aux interviewers que, dans le cas d'une interview qui n'est pas réalisée par personne interposée, ils doivent faire appel à l'observation concernant la dernière affection chronique (handicap mental).

15. Il est recommandé de faire figurer les questions sur la limitation de la principale activité dans le questionnaire de sélection et que les questions qui s'appliquent aux personnes qui travaillent, qui sont en chômage ou qui ne font pas partie de la population active soient posées au besoin. La section V du questionnaire de l'interviewer de l'Enquête Santé Canada et les questions sur la limitation du travail du T3GE15 seraient un bon point de départ pour l'établissement de ces questions.

16. Il est recommandé de ne pas faire figurer une question "fourre-tout" comme la question 22 du T3GE15 dans le questionnaire de sélection.

17. Il est recommandé de choisir au préalable 2% de l'échantillon des adultes et de leur remettre un questionnaire de suivi, qu'ils aient été ou non choisis par le questionnaire de sélection. Cela permettrait d'avoir un échantillon d'environ 1500 personnes qui ne seraient pas sélectionnées par le questionnaire de sélection. Si l'on

faisait figurer des questions appropriées dans le questionnaire de suivi, ces personnes peuvent servir à contrôler le sous-dénombrement. Elles peuvent également servir à produire des données faciles à comparer pour la population non handicapée.

18. Il est recommandé d'avoir recours à la même méthode de sélection pour les personnes de 65 ans ou plus, sauf peut-être en ce qui concerne la limitation de l'activité principale tout comme pour le reste de la population adulte.

1.3 Personnes de moins de 15 ans

19. Il est recommandé de faire figurer une section sur les appareils spéciaux dans le questionnaire de sélection. Elle consisterait fondamentalement en deux questions correspondant aux questions 13 et 14 du T3LT15. Il faudrait ajouter un "appareil orthopédique, sauf un appareil dentaire" à la liste de la question 13.
20. Il est recommandé que les questions sur les affections chroniques, correspondant aux questions 15 et 16 du test 3 figurent dans le questionnaire de sélection.
21. Il est recommandé que, sauf pour l'ajout des difficultés d'apprentissage, la même liste des affections chroniques soit utilisée pour les enfants et pour les adultes.
22. Il est recommandé que le handicap mental et les difficultés d'apprentissage figurent l'un à la suite de l'autre dans la liste des affections chroniques, le handicap mental venant en premier. Il convient de souligner aux interviewers que les deux s'excluent mutuellement.
23. Il est recommandé qu'une question semblable à la question 19 du T2GE15 figure dans le questionnaire de sélection. Les questions doivent englober les concepts d'"école spéciale et d'"activités appropriées à un enfant de son âge".

2. Résultats généraux

2.1 Personnes sélectionnées[1]

2.1.1 Personnes sélectionnées par le test 2

Le test 2(questionnaires 07 et 08)[2] a sélectionné, en janvier 83, 7891 personnes sur un total de 50298 soit un pourcentage de 15.7.

Si l'on considère l'âge et le sexe des personnes sélectionnées (tableau 1), il apparaît que le pourcentage des hommes est analogue à celui des femmes. Toutefois, la distribution selon le sexe diffère pour les groupes d'âges extrêmes. Plus d'hommes sont sélectionnés pour les moins de quinze ans alors que les pourcentages varient selon le groupe d'âges pour les 55 ans et plus. En ce qui concerne les taux de sélection par groupe d'âges, on peut constater une légère baisse passé le seuil de l'adolescence, vraisemblablement due aux différences entre les questionnaires, suivie d'une augmentation constante.

---

[1]La notion de <<personnes sélectionnées>> fait référence aux questions de sélection elles-mêmes quel que soit le résultat de la question à l'interviewer.

[2]Voir annexe

TABLEAU 1: Age et sexe des personnes sélectionnées par le test 2

	Frequence Pourcentage*	Homme	Femme	TOTAL
GROUPE D'AGES	0-4	130 6.2	93 4.8	223 5.6
	5-9	159 7.4	81 4.1	240 5.9
	10-14	159 7.2	121 5.9	280 6.6
	15-16	46 5.2	48 5.4	94 5.3
	17-19	76 5.4	73 5.3	149 5.3
	20-24	140 6.4	135 6.1	275 6.2
	25-34	317 7.7	311 7.4	628 7.5
	35-44	342 11.2	383 12.1	725 11.6
	45-54	502 19.9	549 21.5	1051 20.7
	55-64	773 35.8	730 32.5	1503 34.1
	65-69	362 44.4	427 43.7	789 44.0
	70 +	838 60.3	1096 63.7	1934 62.2
TOTAL		3844 15.4	4047 16.0	7891 15.7

*Ce pourcentage est calculé par rapport à l'échantillon.

Le tableau 2 montre que la majeure partie des adultes (15 ans et plus) sélectionnées ne sont pas dans la population active. Pour celles qui en font partie, 86% avaient un emploi lors de l'enquête.

TABLEAU 2: Statut d'emploi des adultes sélectionnées par le test 2

Statut d'emploi	Fréquence	Pourcentage
A un emploi ...	2005	28.1
Chômeur	324	4.5
Hors du marché du travail ..	4819	67.4

2.1.2 Personnes sélectionnées par le test 3

Le test 3 (questionnaire 0º et 10)[1] a sélectionné, en janvier 83, un total de 12703 personnes parmi un échantillon de 50075 personnes, soit un pourcentage de 25.4.

La distribution selon le sexe (tableau 3) est très similaire à celle du test 2. Ainsi, la répartition est à peu près égale entre les sexes, mais elle varie pour les groupes d'âges extrêmes. En ce qui a trait à la distribution selon l'âge, il faut remarquer, en plus d'une augmentation de la sélection dans chacun des groupes, une croissance plus rapide du pourcentage de personnes sélectionnées par groupe d'âge par rapport au test 2.

Enfin, la distribution du statut d'emploi (tableau 4) parmi les adultes sélectionnées est quelque peu différente de celle du test 2. La proportion des adultes hors du marché du travail est tombée à 56.7%. Cependant, la proportion des travailleurs est presque la même dans le groupe des personnes appartenant au marché du travail (87.6%).

[1]Voir annexe

TABLEAU 3: Age et sexe des personnes sélectionnées par le test 3

GROUPE D'AGES	Frequency Pourcentage*	Homme	Femme	TOTAL
	0-4	154 7.2	111 5.8	265 6.6
	5-9	228 10.9	167 8.3	395 9.7
	10-14	292 13.5	211 10.3	503 11.9
	15-16	96 11.1	93 11.3	189 11.2
	17-19	164 11.1	162 11.8	326 11.4
	20-24	280 12.6	308 13.5	588 13.2
	25-34	713 16.9	710 16.3	1423 16.6
	35-44	686 22.1	757 23.7	1443 23.0
	45-54	941 37.6	925 36.7	1866 37.3
	55-64	1154 54.1	1213 53.7	2367 54.0
	65-69	514 65.1	577 65.8	1091 65.6
	70 +	992 75.5	1255 80.8	2247 78.4
TOTAL		6214 24.9	6489 25.8	12703 25.4

*Ce pourcentage est calculé par rapport à l'échantillon.

TABLEAU 4: Statut d'emploi des adultes sélectionnées par le test 3

Statut d'emploi	Fréquence	Pourcentage
A un emploi ...	4385	38.0
Chômeur	623	5.4
Hors du marché du travail ..	6532	56.6

2.2 Question de novembre

2.2.1 Comparaison entre la question de novembre et le test 2

Parmi les personnes soumises au test 2, le tableau 5 montre que 5987 d'entre elles seraient sélectionnées par le test 2 sans avoir répondu <<oui>> à la question de novembre, alors que seulement 341 sont dans la situation inverse. Ces 6328 personnes représentent 77% du groupe sélectionné par l'un ou l'autre des tests. A elles seules, les personnes sélectionnées par le test 2 qui avaient répondu négativement à la question de novembre comptent pour 78.7% de ce groupe. Notons d'ailleurs que le taux de sélection du test 2 est plus de trois fois supérieur à celui de la question de novembre.

Si l'on fait cette comparaison en tenant compte de l'âge des répondants (tableau 6), on constate que la proportion des gens sélectionnés par un seul des tests est plus grande pour les moins de 15 ans (83.5) que pour les autres (76.2%).

2.2.2 Comparaison entre la question de novembre et le test 3

En ce qui concerne le test 3 (tableau 7), 10581 personnes seraient sélectionnées par le test 3 sans avoir répondu <<oui>> à la question de novembre et 173 seulement sont dans la situation inverse. Elles représentent 83.5% du

TABLEAU 5: Question de novembre vs test 2

QN FREQ POURCENT PCT RANG PCT COL	TEST 2		
	OUI	NON	
OUI	1904 3.8 84.8 24.1	341 .7 15.2 .8	2245 4.5
NON	5614 11.2 12.2 71.7	40352 80.2 87.8 95.15	45966 91.4
NE SAIT PAS	42 .1 63.6 .5	23 .0 36.3 .0	65 .1
SANS RÉPONSE	148 .3 17.4 1.9	700 1.4 82.5 1.6	848 1.7
SANS LIEN	183 .4 15.5 2.3	991 1.9 84.5 2.3	1174 2.3
	7891 15.7	42407 84.3	50298

groupe sélectionné par l'un ou l'autre test, ce qui constitue une augmentation par rapport au test 2. Notons que le rapport entre le pourcentage des personnes sélectionnées seulement par l'enquête de janvier et celui des personnes sélectionnées seulement par la question de novembre est plus grand pour ce test que pour le précédent. Le taux de sélection du test 3 est plus de cinq fois supéreur à celui de la question de novembre.

TABLEAU 6a: Question de novembre vs T2LT15

QN FREQUENCY PERCENT ROW PCT COL PCT	T2LT15 YES	 NO	 TOTAL
YES	128 1.04 78.53 17.23	35 0.29 21.47 0.30	163 1.32
NO	572 4.64 4.91 76.99	11082 89.81 95.09 95.56	11654 94.44
DONTKNOW	1 0.01 16.67 0.13	5 0.04 83.33 0.04	6 0.05
UNSTATED	18 0.15 7.50 2.42	222 1.80 92.50 1.91	240 1.94
NO LINK	24 0.19 8.66 3.23	253 2.05 91.34 2.18	277 2.24
TOTAL	743 6.02	11597 93.98	12340 100.00

TABLEAU 6b: Question de novembre vs T2GE15

QN FREQUENCY PERCENT ROW PCT COL PCT	T2GE15 YES	 NO	 TOTAL
YES	1776 4.68 85.30 24.85	306 0.81 14.70 0.99	2082 5.49
NO	5042 13.28 14.69 70.54	29270 77.11 85.31 95.00	34312 90.39
DONTKNOW	41 0.11 69.49 0.57	18 0.05 30.51 0.06	59 0.16
UNSTATED	150 0.34 21.58 1.82	476 1.26 78.02 1.55	626 1.66
NO LINK	159 0.42 17.73 2.22	738 1.94 82.27 2.40	897 2.36
TOTAL	7168 18.83	30810 81.17	37978 100.00

Si l'on considère les deux groupes d'âges, on constate que le pourcentage de sélection par un seul des tests parmi les personnes sélectionnées est également plus élevé pour les moins de 15 ans (90.6%) que pour les autres (82.8%):

TABLEAU 7: Question de novembre vs test 3

QN FREQ POURCENT PCT RANG PCT COL	TEST 3		
	OUI	NON	
OUI	2122 4.2 92.4 16.7	173 .3 7.5 .4	2295 4.6
NON	9981 19.7 22.1 77.8	34879 69.6 77.9 93.3	44760 89.4
NE SAIT PAS	40 .1 67.8 .3	19 .0 32.2 .0	59 .1
SANS RÉPONSE	227 .4 21.6 1.8	822 1.6 78.3 2.20	1049 2.1
SANS LIEN	433 .9 22.6 3.4	1479 2.9 77.3 3.9	1912 3.8
	12703 25.4	37372 74.6	50075

TABLEAU 8a: Question de novembre vs T3LT15

QN FREQUENCY / PERCENT / ROW PCT / COL PCT	T3LT15 YES	T3LT15 NO	TOTAL
YES	111 0.90 85.38 9.54	19 0.15 14.62 0.17	130 1.05
NO	966 7.83 8.58 83.00	10296 83.51 91.42 92.20	11262 91.34
DONTKNOW	1 0.01 16.67 0.09	5 0.04 83.33 0.04	6 0.05
UNSTATED	44 0.36 9.65 3.78	412 3.34 90.35 3.69	456 3.70
NO LINK	41 0.33 8.61 3.53	435 3.53 91.39 3.89	476 3.86
TOTAL	1163 9.43	11169 90.57	12332 100.00

TABLEAU 8b: Question de novembre vs T3GE15

QN FREQUENCY / PERCENT / ROW PCT / COL PCT	T3GE15 YES	T3GE15 NO	TOTAL
YES	2011 5.33 92.89 17.43	154 0.41 7.11 0.59	2165 5.74
NO	8915 23.62 26.62 77.25	24581 65.13 73.38 93.81	33496 88.75
DONTKNOW	39 0.10 73.58 0.34	14 0.04 26.42 0.05	53 0.14
UNSTATED	183 0.48 30.86 1.59	410 1.09 69.14 1.56	593 1.57
NO LINK	392 1.04 27.33 3.40	1044 2.77 72.73 3.98	1436 3.80
TOTAL	11540 30.58	26203 69.42	37743 100.00

2.3 Questions à l'interviewer

Les questions à l'interviewer sont destinées à l'identification rapide des personnes sélectionnées par un questionnaire. Eventuellement, elles détermineront si une personne doit compléter ou non le questionnaire de suivi. Le but de cette section est l'évaluation des questions à l'interviewer.

2.3.1 Evaluation globale des questions à l'interviewer

Par évaluation globale, il faut entendre le pourcentage des personnes sélectionnées par les sections du questionnaire avec confirmation par les questions à l'interviewer et inversement le pourcentage des personnes choisies par les questions à l'interviewer et dont la sélection est justifiée par les réponses aux sections du questionnaire.

Le tableau 9 montre le pourcentage d'erreur pour chacun des questionnaires. Pour le test 3 destiné aux plus de 14 ans par exemple, 1243 personnes ont répondu positivement à au moins une section du questionnaire sans que l'interviewer ait jugé bon d'indiquer un << oui >> à une des questions à l'interviewer. Il s'agit d'une sous-évaluation de plus de 10%. Inversement, 491 personnes auraient été sélectionnées par au moins une des questions à l'interviewer sans raison valable, ce qui augmente artificiellement le pourcentage de sélection de 4.6%. Ces incohérences concernent au total près de 5% de l'échantillon.

Comme on peut s'y attendre, il semble que l'erreur augmente avec la complexité du questionnaire quoique les tests T2GE15 et T3LT15 soient comparables à ce niveau.

TABLEAU 9: Erreur globale des questions à l'interviewer

T2LT15

Q. à l'Int.	Sélection oui	Sélection non
oui	665 (5.4)	38 (.3)
non	78 (.6)	11,559 (93.7)

T2GE15

Q. à l'Int.	Sélection oui	Sélection non
oui	6,598 (17.4)	302 (.8)
non	550 (1.5)	30,508 (80.4)

T3LT15

Q. à l'Int.	Sélection oui	Sélection non
oui	885 (7.2)	85 (.7)
non	278 (2.3)	11,084 (89.9)

T3GE15

Q. à l'Int.	Sélection oui	Sélection non
oui	10,209 (27.1)	491 (1.3)
non	1,243 (3.3)	25,800 (68.4)

2.3.2 Evaluation individuelle des questions à l'interviewer

Considérons maintenant l'apport de chacune des questions à l'interviewer à l'erreur globale du questionnaire qui lui est propre (tableau 10).

Pour le test T2GE15, la section des aides regroupe proportionnellement plus d'erreurs que celle des ADL. Ainsi, parmi les questions à l'interviewer positives pour la section des aides, près du tiers étaient injustifiées en comparaison avec un taux inférieur à 10% pour les ADL. De même, près du cinquième des réponses positives à la section des aides n'étaient pas suivies d'une question à l'interviewer adéquate par rapport à moins de 10% pour les ADL. La proximité de la question à l'interviewer semble avoir favorisé la section des ADL.

En ce qui concerne le test T3LT15, le taux de réponses positives injustifiées à la question à l'interviewer est plus élévé pour les aides (18%) que pour les maladies chroniques (8%). Par contre, le taux de réponses positives suivies d'une question à l'interviewer inadéquate est plus important pour les maladies chroniques (26%) que pour les aides (16%).

Les taux d'erreur sont également partagés pour le test T3GE15. Le taux de réponses positives injustifiées à la question à l'interviewer est plus considérable pour les ADL (12%) que pour les maladies chroniques (5%). Cependant, le taux de réponses positives suivies d'une question à l'interviewer inadéquate est plus haut pour les maladies chroniques (18%) que celui des ADL (9%).

Une autre façon d'évaluer l'erreur des questions à l'interviewer est de comparer entre elles les sections analogues des questionnaires. On constate que les taux d'erreur sont plus élévés pour la section des aides du test T2GE15 que celle du test T3LT15. Ceci peut vraisemblablement s'expliquer par la compacité de cette section

du test T3LT15. Les taux d'erreur sont approximativement les mêmes pour la section des ADL du test T2GE15 et celle du test T3GE15. Enfin, les taux d'erreur pour les maladies chroniques varient quelque peu suivant le test. Le pourcentage des réponses positives injustifiées est légèrement plus élevé pour le test T3LT15 que pour le test T3GE15 alors que le taux de réponses positives suivies d'une question à l'interviewer inadéquate est plus important pour le test T3GE15 que pour le test T3LT15. Notons dans ce cas que la forme des questions à l'interviewer diffère d'un test à l'autre.

TABLEAU 10: Erreur des questions à l'interviewer pour chacun des tests

T2GE15

QI	Aides oui	Aides non	QI	Adl oui	Adl non
oui	947 (2.5)	431 (1.1)	oui	5018 (13.2)	550 (1.5)
non	202 (0.5)	36378 (95.9)	non	444 (1.2)	31946 (84.1)

T3LT15

QI	Aides oui	Aides non	QI	M.Chron. oui	M.Chron. non
oui	100 (0.8)	22 (0.2)	oui	831 (6.7)	68 (0.6)
non	19 (0.2)	12191 (98.8)	non	286 (2.3)	11147 (90.4)

T3GE15

QI	Adl oui	Adl non	QI	M.Chron. oui	M.Chron. non
oui	5024 (13.3)	695 (1.8)	oui	7392 (19.6)	383 (1.0)
non	494 (1.3)	31530 (83.6)	non	1633 (4.3)	28335 (75.1)

2.4 Interview avec ou sans substitut

Dans cette section, nous allons considérer l'impact du statut du répondant (l'enquêté lui-même ou un substitut) sur le taux de sélection. Notons que cette étude ne concerne que les plus de quatorze ans puisque les autres interviews exigeaient nécessairement un substitut.

Les graphiques 1a. et 1b. donnent la distribution des taux d'interviews par substitut selon l'âge et le sexe de l'enquêté. Remarquons d'abord que la nature du test est négligeable en ce qui concerne la forme des distributions. D'une façon générale, le pourcentage d'interviews par substitut décroît avec l'âge cependant que le taux de substitution est deux fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, si l'on considère ces deux variables conjointement, il apparaît que la différence entre les sexes n'est importante que passé vingt ans et diminue passé l'âge de la retraite.

GRAPHIQUE 1A
TAUX DES INTERVIEWS PAR SUBSTITUT SELON
L'AGE ET LE SEXE DE L'ENQUETE — T2GE15

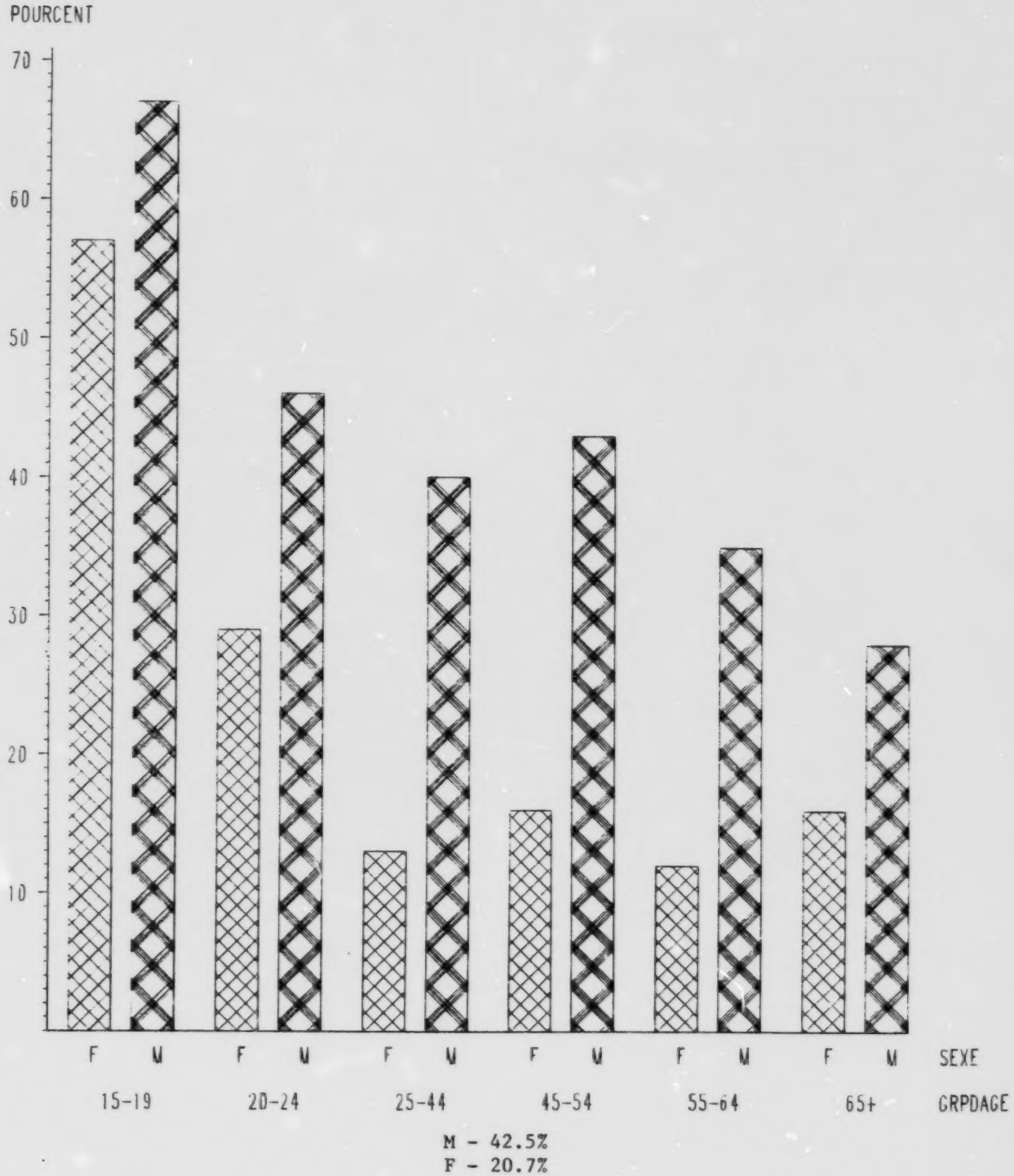

M - 42.5%
F - 20.7%

GRAPHIQUE 1B
TAUX DES INTERVIEWS PAR SUBSTITUT SELON
L'AGE ET LE SEXE DE L'ENQUETE -- T3GE15

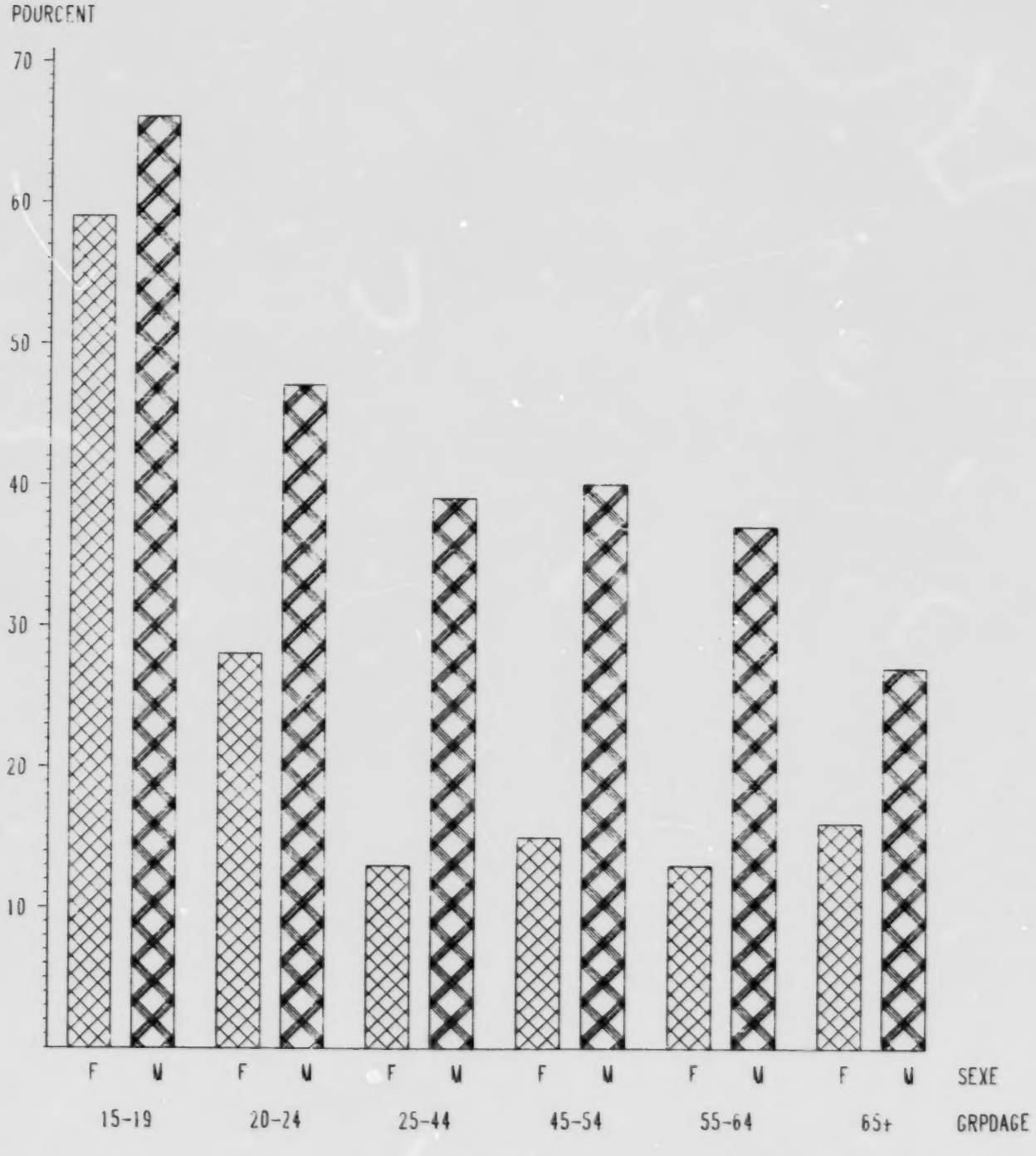

M - 41.9%
F - 20.7%

D'autre part, les taux de sélection varient considérablement suivant que le questionnaire a été complété directement ou par un substitut (graphiques 2 et 3). Ainsi, pour le T2GE15, le pourcentage de sélection est de 20.8% pour les interviews sans substitut et 14.8% avec substitut. Pour le T3GE15, le pourcentage de sélection est de 33.6% sans substitut et 23.9% avec substitut.

Puisque le concept d'invalidité est basé sur la perception de l'enquêté, il est important que l'interview ait lieu sans substitut, d'autant que le taux de sélection varie selon que l'interview soit avec ou sans un substitut.

Il est donc recommandé d'insister auprès des interviewers dans le but d'obtenir le maximum d'interviews sans substitut.

GRAPHIQUE 2a: Distribution des sélections du T2GE15 -- sans substitut

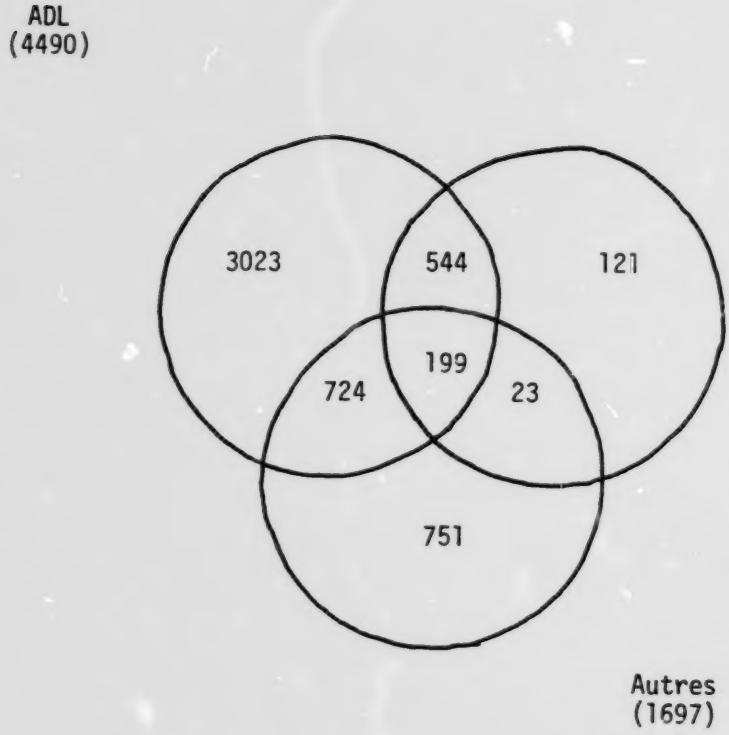

Total: 5385

Taux : 20.8%

GRAPHIQUE 2b: Distribution des sélections du T2GE15 -- avec substitut

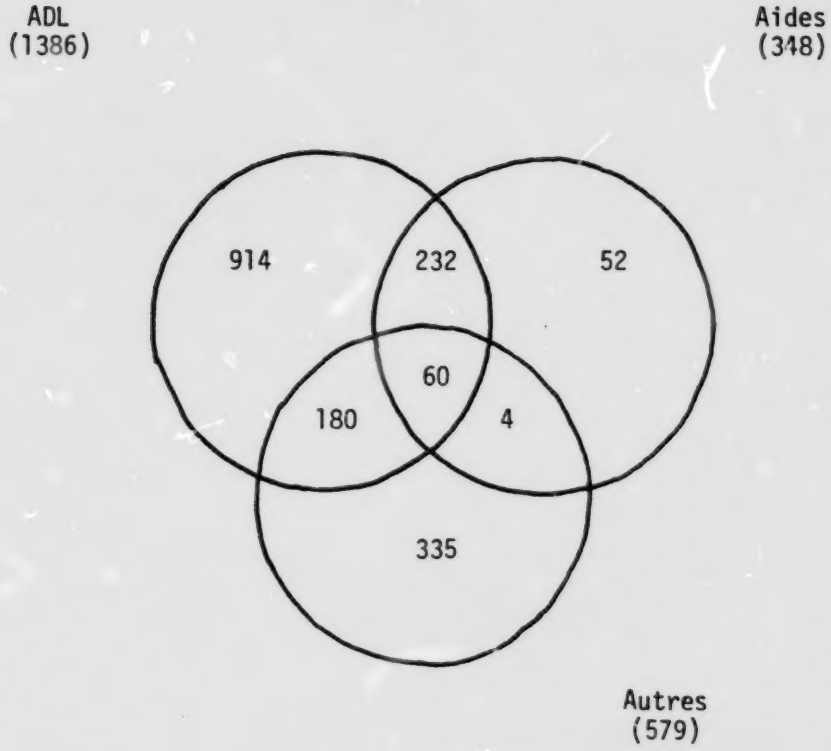

Total: 1777

Taux : 14.8%

GRAPHIQUE 3a: Distribution des sélections du T3GE15 -- sans substitut

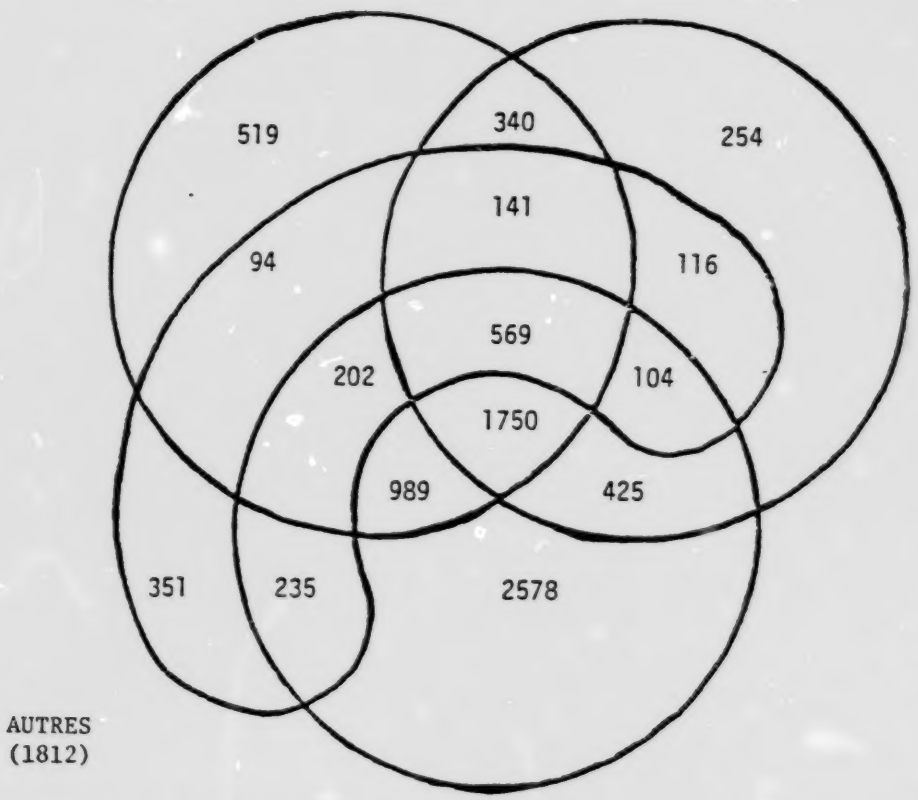

Total: 8667

Taux : 33.56%

GRAPHIQUE 3b: Distribution des sélections du T3GE15 -- avec substitut

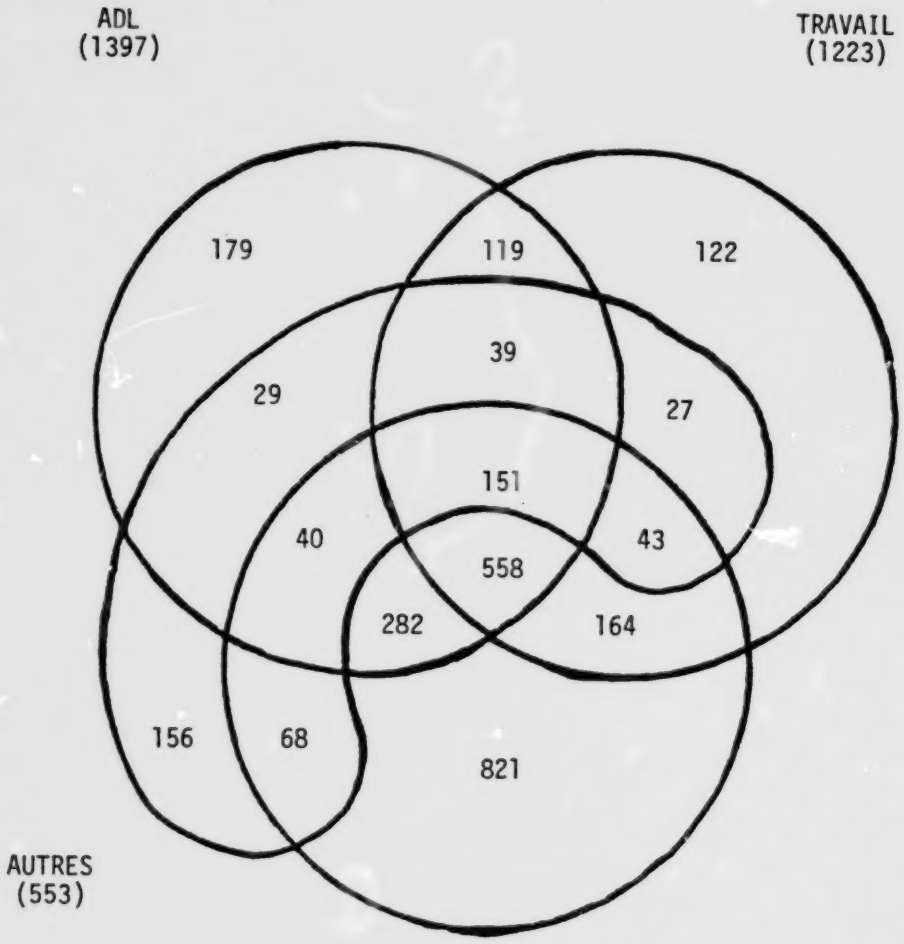

Total: 2798

Taux : 23.85%

2.5 Non-réponse

L'objet de cette section est de donner une évaluation de la non-réponse pour chacune des principales sections des questionnaires.

2.5.1 Questions à l'interviewer

TABLEAU 11: Taux de non-réponse pour les questions à l'interviewer

T2LT15	Q11	0.6%
	Q18	1.1%
T2GE15	Q17	1.4%
	Q21	1.1%
T3LT15	Q19	0.3%
	Q23	0.8%
T3GE15	Q13	0.6%
	Q15	1.2%
	Q23	2.3%

Tous les taux sont faibles. La question 23 du test T3GE15 a le plus haut pourcentage de non-réponse (2.3). Il se pourrait que la référence aux maladies chroniques inacceptables de la carte "Q" ait causé quelques difficultés.

2.5.2 ADL

TABLEAU 12: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux ADL

	taux moyen(%)
T2GE15 (sans "parler et être compris")	< 0.6
parler et être compris seulement	8.9
T3GE15 (sans "parler et être compris")	< 0.6
parler et être compris seulement	8.3

Le taux de non-réponse est généralement faible sauf pour l'ADL <<parler et être compris>>. Ce taux élevé est probablement dû au fait que la réponse est laissée au jugement de l'interviewer.

2.5.3 Aides

TABLEAU 13: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux aides

T2GE15	- Q12	0.3%	
	Q13	15.4%*	(taux moyen)
	Q14	0.7%	
T3LT15	- Q11	0.03%	
	Q12	- **	
	Q13	- **	

Il apparaît clairement que les instructions concernant ces questions ont été mal comprises. Une correction devrait être apportée à la préparation des interviewers.

2.5.4 Maladies chroniques (listes)

TABLEAU 14: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux maladies chroniques

T3LT15	- Q15 (moy.de la col.de gauche)	0.3%
	(. . . . . droite)	3.0%
	Q16	0.3%
T3GE15	- Q19 (taux moyen sans hand.ment.)	< 0.55%
	Q19 (hand.ment.seulement)	8.4%
	Q20	0.3%

En premier lieu, il apparaît que la disposition des maladies chroniques en deux colonnes pour le questionnaire 09 ait entraîné un taux de non-réponse dix fois plus élevé pour la deuxième colonne. Il est recommandé de laisser les maladies chroniques en une seule colonne comme dans le questionnaire 10. Deuxièmement, l'instruction concernant les handicapés mentaux semble avoir été mal comprise. Ce taux élevé de non-réponse est probablement causé par le fait que le répondant n'a pas à répondre lui-même à cette question.

*Ce taux est basé sur la différence entre les nombres de <<non>> et <<ne sait pas>> de la question 12 et le nombre de non-réponses à la question 13.

**Il semble que l'instruction concernant les réponses négatives à la question 11 n'ait pas été suivie. Le nombre de n-rép. aux questions 12 et 13 est inférieur au nombre de réponses négatives à la question 11.

2.5.5 Membres manquants

TABLEAU 15: Taux de non-réponse pour les questions relatives aux membres manquants

T3LT15 -	Q16	0.3%
	Q17	~ 0%
T3GE15 -	Q20	0.3%
	Q21	37.0%

En T3LT15, le seul fait à noter est que ceux qui n'ont pas répondu en Q16 forment la majeure partie des <<non>> en Q17. En ce qui concerne le test T3GE15, le taux de non-réponse est exceptionnellement élevé. Il faudra insister sur cet aspect lors de la formation des interviewers.

3. Questionnaire pour les moins de 15 ans

3.1 Caractéristiques des personnes sélectionnées

3.1.1 Questionnaire 07

TABLEAU 16: Taux de sélection pour les sections du test T2LT15

	GARCON	FILLE	Total
Q12	1.9%	0.9%	1.4%
Q14	2.9%	2.4%	2.7%
Q16	3.4%	2.4%	3.0%
Total	7.0%	5.0%	6.0%

Le questionnaire 07 a sélectionné 6.0% des personnes enquêtées. La sélection pour les 5 à 14 ans (3.9%) est légèrement supérieure à celle des moins de 4 ans (3.0%). Il y a systématiquement plus de réponses positives pour les garçons que pour les filles.

3.1.2 Questionnaire 09

Le questionnaire 09 a sélectionné 9.4% des personnes enquêtées. Les deux questions relatives aux conditions chroniques sont de loin celles qui sélectionnent le plus de personnes. La question sur les membres manquants ne concernent presque aucun des répondants. D'une façon générale, la sélection pour chacune des sections augmente avec l'âge de l'enfant (graphique 4).

GRAPHIQUE 4: Age des personnes sélectionnées par les sections de T3LT15

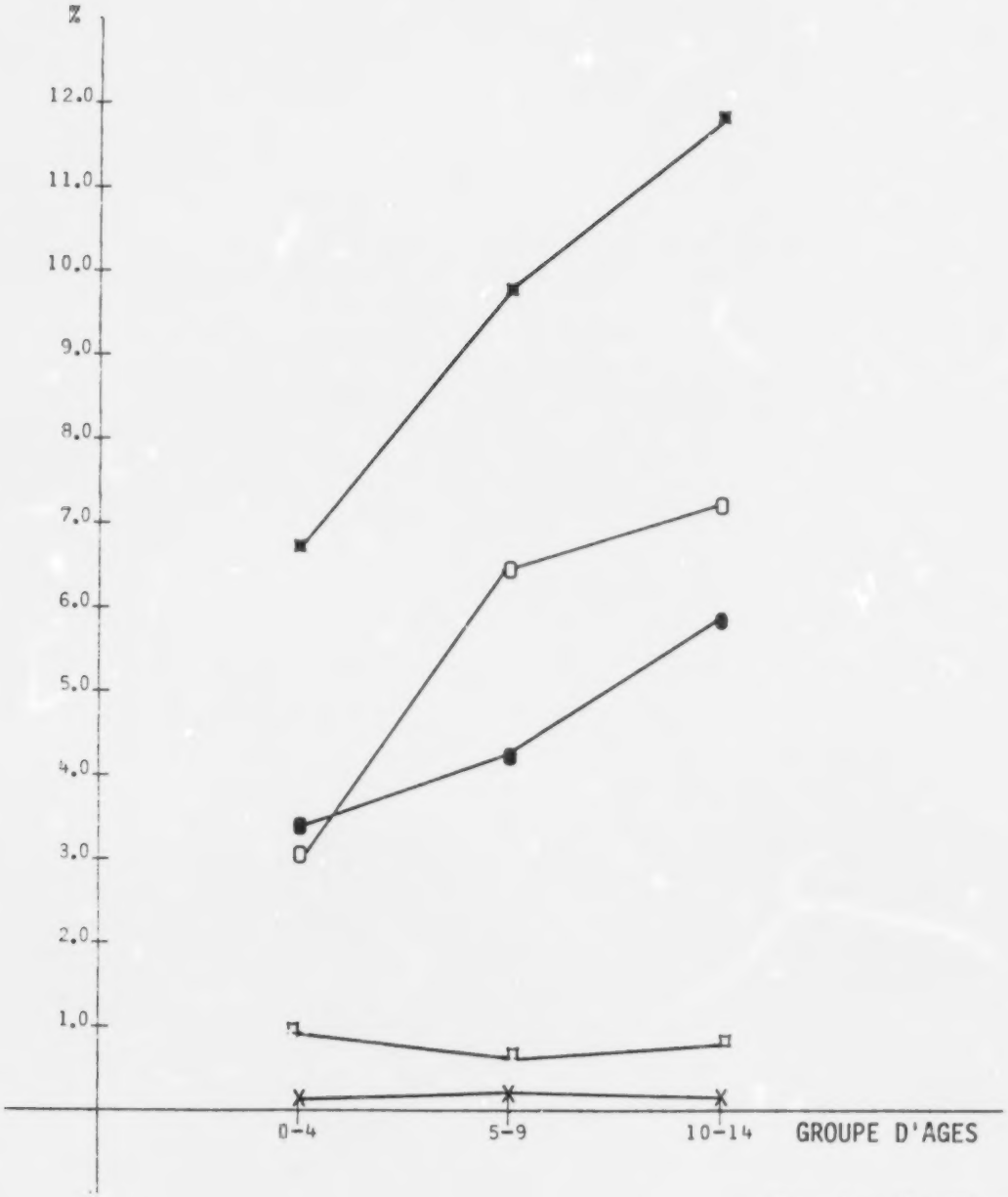

		Taux de sélection
▫	Aides	0.8
○	Maladies chroniques	5.6
X	Membres manquants	0.1
●	Autres maladies chroniques	4.4
■	Total	9.4

Si l'on considère le sexe des personnes sélectionnées (graphique 5) on constate que plus de garçons que de filles ont répondu positivement aux deux sections sur les maladies chroniques, et ce, quel que soit leur âge. Etant donné l'importance de ces deux sections, plus de garçons que de filles ont été sélectionnés au total.

3.2 Comparaison des deux tests

Les questionnaires 07 et 09 offrent peu de points comparables. Globalement, le questionnaire 09 a sélectioné 3.4% de plus que le questionnaire 07, ce qui s'explique facilement par la complexité du premier. Pour le groupe des 0 à 4 ans, le test T3LT15 a sélectionné 6.7% des enfants contre 4.8% pour le test T2LT15. Pour les 5 à 14 ans, le T3LT15 a sélectionné 10.6% d'entre eux contre 5.6% pour le test T2LT15.

Toutefois, les questions 21 et 22 du T3LT15 sont comparables aux questions 12 et 14 du T2LT15 pour les 5 à 14 ans. Il est intéressant de remarquer que les questions 12 et 14 ont sélectionné 5.6% des enfants enquêtés contre seulement 3.4% pour les questions 21 et 22. Cette différence peut être expliquée en partie par la question à l'interviewer précédant les questions 21 et 22. L'importance des questions 12 et 14 dans le test T2LT15 comparée à la marginalité des questions 21 et 22 dans le test T3LT15 est vraisemblablement un autre facteur important.

GRAPHIQUE 5: Age et sexe des personnes sélectionnées par les sections de T3LT15

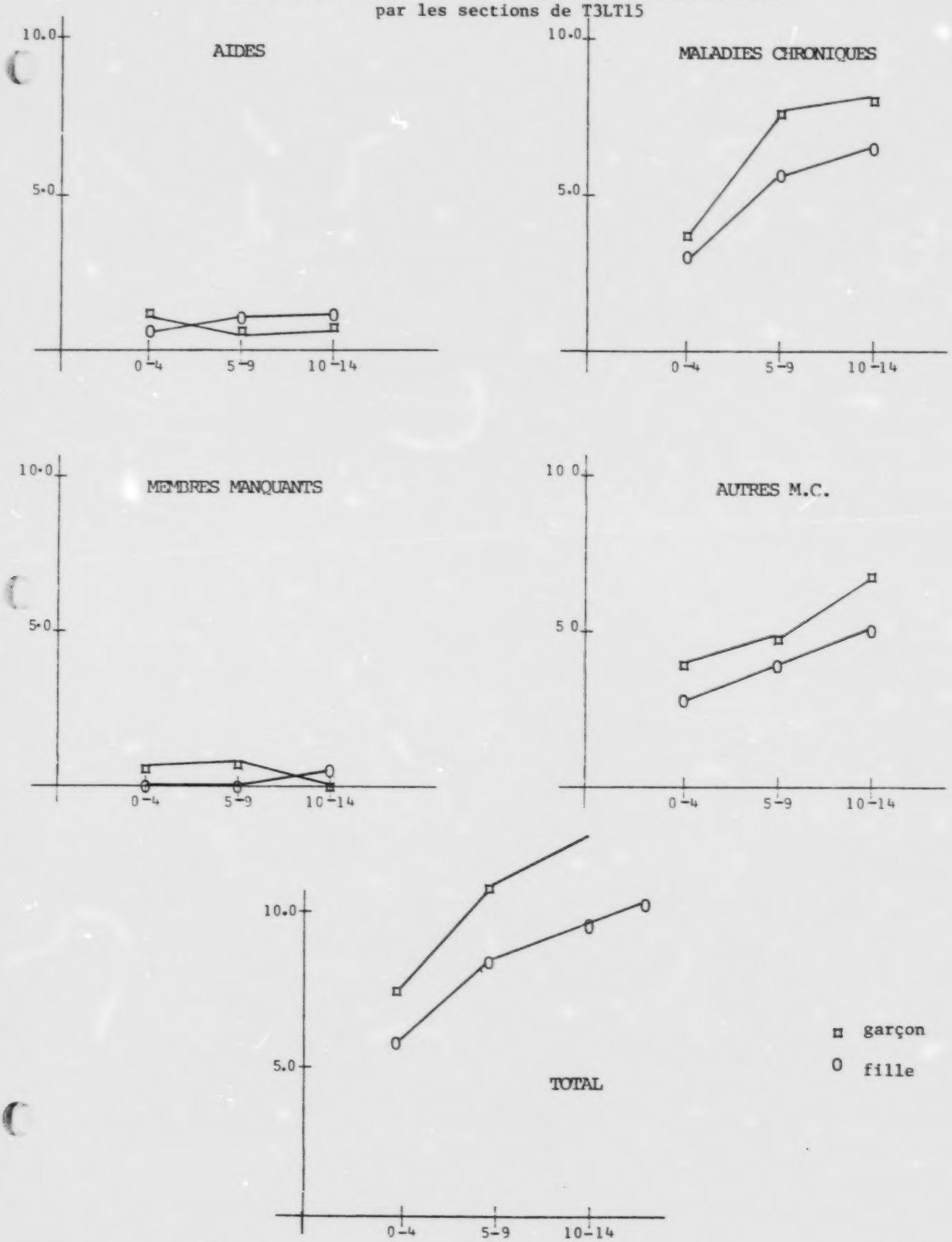

3.3 Analyse des sections

Dans ce qui va suivre, nous allons considérer chacune des sections du T3LT15 ainsi que les interactions entre elles.

3.3.1 Sources de la sélection

Comme l'indique le graphique 6, plus de 95% des personnes sont sélectionnées seulement par une ou plusieurs maladies chroniques. Ces sélections sont presque réparties également entre la liste des maladies chroniques et la section des <<autres>>. La section des aides concerne 9% des sélections dont la moitié ne le sont que par cette section. Les membres manquants ne représentent qu'un infime pourcentage des personnes sélectionnées.

GRAPHIQUE 6: Source de la sélection par le T3LT15

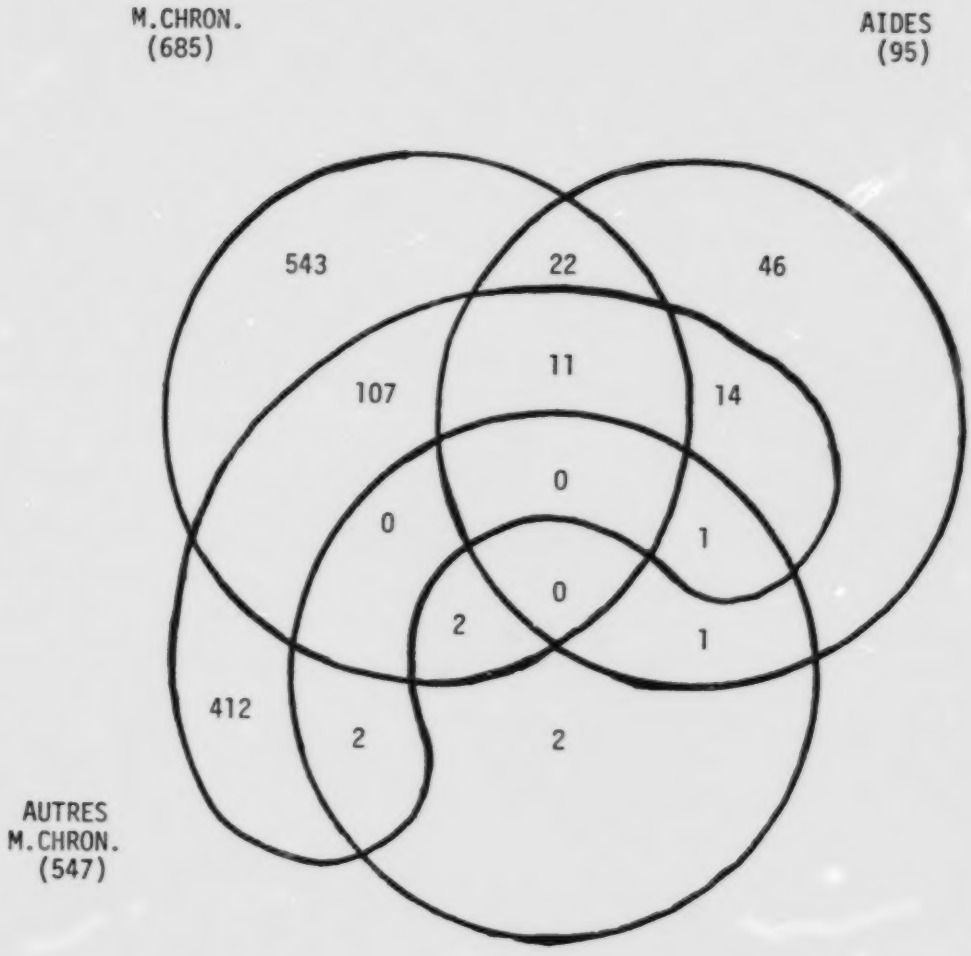

TOTAL: 1163 personnes (9.49%)

3.3.2 Maladies chroniques

Il s'agit ici des maladies chroniques incluses dans la liste de la question 15. Le tableau 17 montre que les difficultés d'apprentissage sont de loin l'affection chronique la plus fréquemment mentionnée et concerne plus de 17% des personnes sélectionnées. Cependant, ce pourcentage doit être reçu avec précaution étant donné la complexité du concept de <<difficultés d'apprentissage>>. Les troubles de l'ouïe et de la vision viennent ensuite avec 8% chacun des personnes sélectionnées. Les maladies les moins fréquentes sont la fibrose kystique, le cancer et la sclérose en plaque.

TABLEAU 17: Fréquence des maladies chroniques pour T3LT15

Maladies chroniques	Nombre	Pourcentage 1	Pourcentage 2
Maladie cardiaque	64	0.5	5.5
Maladie rénale	26	0.2	2.3
Maladie pulmonaire	105	0.8	8.9
Cancer	6	0.04	0.5
Diabète	13	0.1	1.1
Epilepsie	40	0.3	3.4
Paralysie cérébrale	15	0.1	1.3
Sclérose en plaque	9	0.1	0.7
Fibrose Kystique	5	0.03	0.5
Dystrophie musculaire	30	0.3	2.6
Difficultés d'apprentissage	204	1.8	17.5
Paralysie en tout genre ...	12	0.1	1.0
Arthrite	8	0.1	0.7
Hypertension	13	0.1	1.0
Trouble de l'ouie	96	0.8	8.3
Trouble de la vision	93	0.8	8.0
Handicap mental	31	0.3	2.7

Pourcentage 1: au niveau de l'échantillon

Pourcentage 2: au niveau des personnes sélectionnées

Si l'on considère maintenant le nombre de maladies chroniques par personnes enquêtées (tableau 18), la plupart de celles qui ont répondu affirmativement à cette section n'ont qu'une seule maladie chronique. Il faut remarquer les 35 personnes qui auraient huit maladies chroniques et plus.

Une analyse particulière a été réalisée pour chacun de ces cas. On peut considérer d'emblée les cas des personnes atteintes de toutes les maladies chroniques comme autant d'erreurs. D'autre part, il est apparu que toutes les personnes ayant 8 maladies chroniques étaient atteintes par celles mentionnées dans la seconde colonne de la question 15 alors que celles ayant 9 maladies chroniques étaient atteintes de celles mentionnées dans la première colonne. L'évidence est forte en faveur d'erreurs dues à l'interviewer ou au codeur. Par conséquent, il a été décidé d'éliminer les maladies chroniques mentionnées pour chacun de ces 35 individus.

TABLEAU 18: Nombre de maladies chroniques par personne T3LT15

Nombre de m.c.	Frequence	Pourcent
0	11647	94.4
1	547	4.4
2	76	0.6
3	24	0.2
4	1	0.0
5	2	0.0
8	29	0.2
9	3	0.0
17	3	0.0

Le graphique 6 établissait à 543 le nombre de personnes ayant été sélectionnées seulement par la question 15 sur les maladies chroniques. Le tableau 19 donne le pourcentage des personnes sélectionnées uniquement par chacune des affections. On peut voir que 16% des gens ayant une paralysie ont été sélectionnées seulement par cette maladie

chronique. Ce pourcentage est de 28.6 pour la paralysie cérébrale. Par contre, toutes les personnes ayant la sclérose en plaque, la fibrose kystique et l'arthrite n'ont été sélectionnées que par ces maladies. D'une façon générale, plus de 60% des personnes ayant déclaré souffrir d'une des affections mentionnées à la question 15 ne sont sélectionnées que par cette affection.

TABLEAU 19: Fréquence des maladies chroniques pour les personnes sélectionnées seulement par une des m.c. de la question 15

Maladies chroniques	Nombre	Pourcentage*
Maladie cardiaque	50	79.4
Maladie rénale	19	76.0
Maladie pulmonaire	79	76.0
Cancer	4	80.0
Diabète	9	75.0
Epilepsie	31	79.5
Paralysie cérébrale	4	28.6
Sclérose en plaque	9	100.0
Fibrose kystique	5	100.0
Dystrophie musculaire	29	96.6
Difficultés d'apprentissage	138	67.6
Paralysie de tous genres ..	2	16.6
Arthrite	8	100.0
Hypertension	8	61.5
Trouble de l'ouïe	60	62.5
Trouble de la vision	56	60.2
Handicap mental	14	45.2

*Ce pourcentage est calculé sur le nombre de personnes qui ont déclaré avoir cette maladie à la question 15.

Ces pourcentages mesurent la <<simplicité>> du cas des personnes atteintes par chacune des conditions.

Considérons maintenant le cas des difficultés d'apprentissage et de l'handicap mental. Ces deux conditions sont particulièrement complexes à définir et la distinction entre elles requiert une attention particulière. Afin de faciliter l'explication de l'enquêteur au répondant et pour mettre en évidence ce qui les distingue, il est recommandé que ces affections se suivent dans la liste des maladies chroniques.

TABLEAU 20: Personnes sélectionnées par les difficultés d'apprentissage et/ou le handicap mental

		Handicap mental	
		oui	sinon
Difficultés d'apprentissage	oui	25	179
	sinon	6	12073

Le tableau 20 montre que la plupart des personnes ayant un handicap mental ont aussi répondu <<oui>> aux difficultés d'apprentissage contrairement aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage où seulement 12% ont déclaré un handicap mental.

Néanmoins, le nombre de personnes ayant répondu affirmativement à une seule de ces affections laisse supposer que la distinction entre les deux fut généralement comprise.

3.3.3 Impact des affections chroniques sur les activités scolaires de l'enfant

Les questions 21 et 22 du questionnaire 09 s'enquéraient de l'impact des affections chroniques sur la vie scolaire de l'enquêté. Le tableau 15 donne le pourcentage des personnes atteintes d'une maladie chronique dont la réponse à la question 21 et/ou à la question 22 est affirmative. Toutefois, il faut remarquer qu'il n'existe pas forcément de relation de cause à effet entre la maladie et les problèmes scolaires puisque les questions 21 et 22 correspondaient à l'ensemble des affections déclarées et non à chacune d'entre elles. De plus, il faut interpréter ces données en tenant compte du taux d'erreur à la question 19.

TABLEAU 21: Pourcentage des maladies chroniques lorsque la réponse est affirmative à la question 21 et/ou la question 22

Maladie chronique	Nombre	Pourcentage*
Maladie cardiaque	12	29.3
Maladie rénale	10	47.6
Maladie pulmonaire	33	38.4
Cancer	1	25.0
Diabète	1	10.0
Epilepsie	11	30.6
Paralysie cérébrale	8	88.9
Sclérose en plaque	0	0.0
Fibrose kystique	0	0.0
Dystrophie musculaire	3	14.3
Diff. d'apprentissage	104	55.3
Paralysie en tous genres .	9	81.8
Arthrite	4	66.7
Hypertension	6	54.6
Trouble de l'ouie	19	22.4
Trouble de la vision	18	21.2
Handicap mental	27	96.4
Membres manquants	2	28.6
Autres maladies chroniques	130	68.4

Lorsque la réponse est positive à la question 21 et/ou à la question 22, les maladies chroniques les moins fréquement citées sont la sclérose en plaque (0.0), la fibrose kystique (0.0), le diabète (10.0) et la dystrophie musculaire (14.3). Toutefois, ces pourcentages doivent être analysés avec précaution puisqu'ils sont basés sur un petit nombre de cas. Les affections les plus fréquement mentionnnées sont les handicaps mentaux (96.4), la paralysie cérébrale (88.9) et les paralysies de tout genre (81.8).

*Ce pourcentage est calculé sur le nombre de personnes ayant réondu affirmativement à la maladie chronique et dont l'âge varie entre 5 et 14 ans (critère d'éligibilité pour les question 21 et 22).

Afin d'assurer une plus vaste couverture, il serait sans doute préférable d'ajouter une question générale sur les difficultés éventuelles de l'enquêté dans sa vie scolaire à cause d'un handicap mental ou physique. Une autre possibilité pourrait être une question du type 19 du questionnaire 08 où les limitations dans la vie scolaire feraient référence à d'autres affections que celles déjà mentionnées dans le questionnaire.

3.3.4 Aides

Le graphique 7 donne une distribution des personnes sélectionnées par les quatre questions sur les aides du questionnaire 09 (Q11-14). Il apparaît que la liste des aides et la question complémentaire (questions 13 et 14) regroupent la majeure partie des personnes ayant répondu <<oui>> à une de ces questions. En regard de ce graphique, il est recommandé d'employer dans le questionnaire de sélection la question 13 en lui ajoutant le choix <<appareil orthopédique>> et la question 14.

GRAPHIQUE 7: Questions concernant les aides déclarées au T3LT15

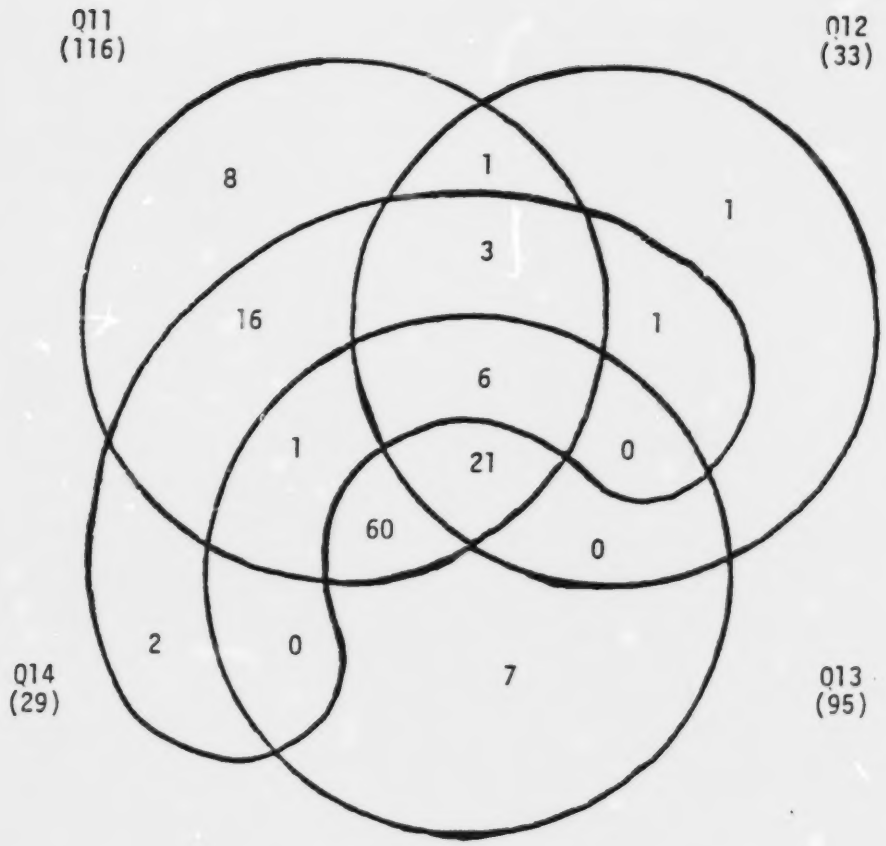

TOTAL: 127

3.4 Erreurs causés par l'âge du répondant

Les questionnaires 07 et 09 emploient des structures de réponse basées sur l'âge des répondants (Q19-22 pour T3LT15 et tout le test T2LT15). Les tableaux 22 et 23 montrent les erreurs des interviewers dans l'application de ces mécanismes. Le taux d'erreur observé dans chaque cas est suffisamment élevé pour mettre en doute l'efficacité de la formation reçue à ce niveau. Ainsi, s'il est décidé de conserver ce type de structure pour les moins de quinze ans, il est recommandé d'appuyer davantage sur l'importance de ce point lors de l'entraînement et à l'intérieur même des manuels.

TABLEAU 22: Question 19 du T3LT15 vs âge des enquêtés

		Age de l'enquêté		
		0-4	5-9	10-14
Q19	n-réponse	10	10	11
	0-4	3809	114	23
	5-14	222	3959	4174

TABLEAU 23: Question 12, 14 et 16 du T2LT15 vs âge des enquêtés

	Age de l'enquêté		
	0-4	5-9	10-14
Q12	147	3998	4217
Q14	158	3997	4219
Q16	3888	498	490

4. Sélection des personnes de plus de 15 ans

Les questionnaires T2GE15 et T3GE15 sont analysés dans la présente section. Les analyses dont il est fait état ici sont fondées sur les questions de sélection et non sur les questions à l'interviewer. Dans certains cas, il en découle un très faible surdénombrement du nombre de personnes sélectionnées[1]. Cependant, cela occasionne un problème beaucoup moins important que ne le feraient les erreurs des questions à l'interviewer. Dans la discussion qui suit, la question du test T3GE15 sur les membres manquants est considérée comme faisant partie de la section sur les affections chroniques.

4.1 Discussion générale

Les diagrammes de Venn des graphiques 8 et 9 indiquent le nombre de personnes sélectionnées par chaque combinaison des principales sections des questionnaires T2GE15 et T3GE15. Le questionnaire de T3GE15 a sélectionné un pourcentage beaucoup plus élevé de l'échantillon d'adultes (30.6%) que le questionnaire T2GE15 (18.8%). Le tableau 24 révèle le pourcentage de l'échantillon sélectionné, selon le sexe, par chaque section des questionnaires T2GE15 et T3GE15.

---

[1] Il peut arriver que des personnes ayant des appareils ou des problèmes inacceptables soient sélectionnées alors qu'elles ne devraient pas l'être.

GRAPHIQUE 8: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T2GE15.

ADL
(5876)
15.5%

Appereils
Spéciaux
(1149)
3.0%

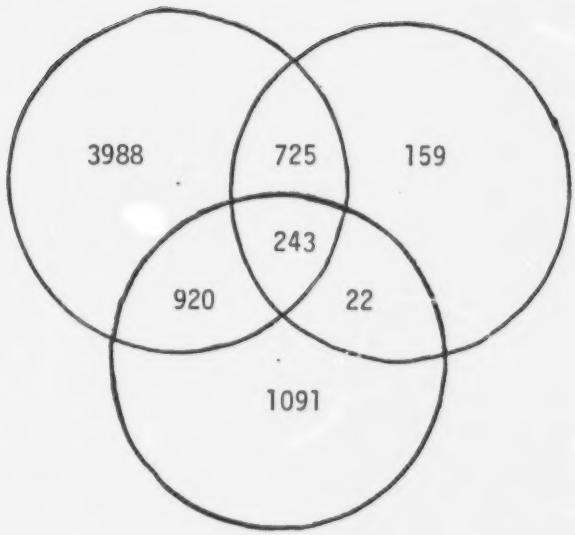

30810

Autres M.C.
(2276)
6.0%

ECHANTILLON TOTAL: 37958 (7148) 18.8%

GRAPHIQUE 9: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T3GE15.

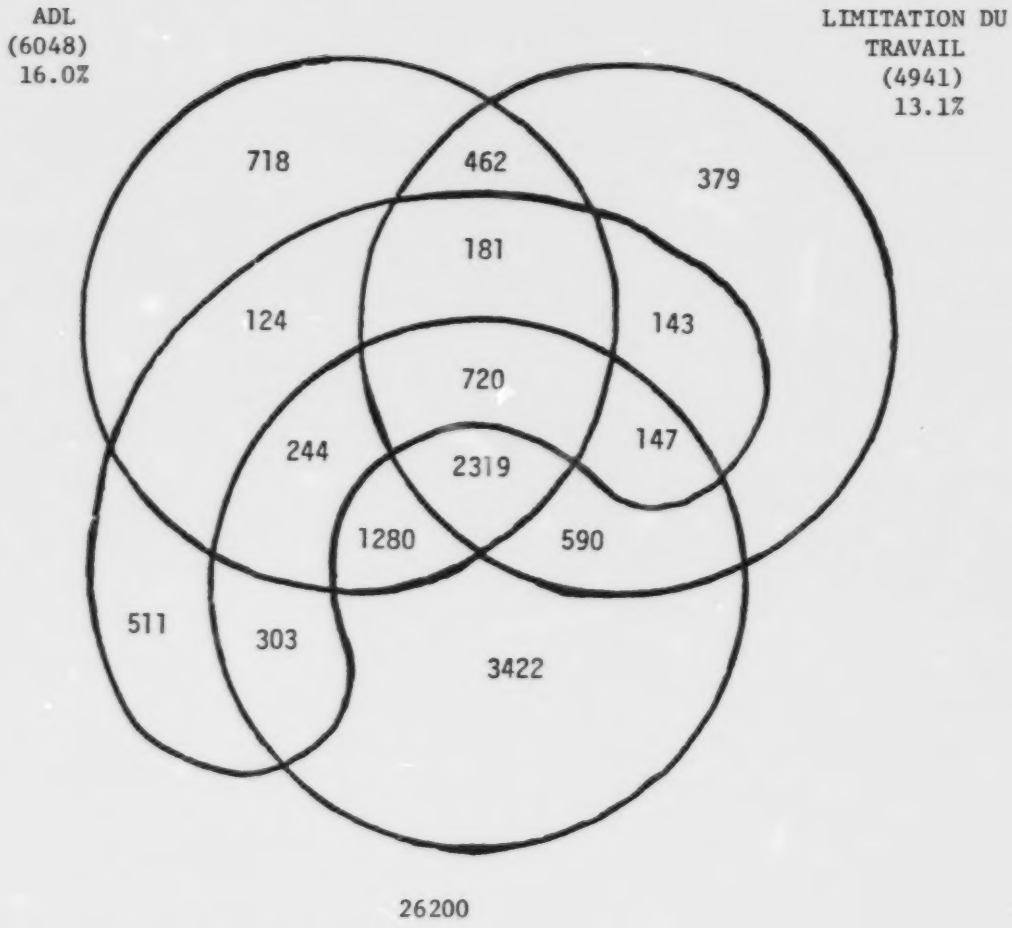

ECHANTILLON TOTAL: 37743 (11543) 30.6%

TABLEAU 24: Pourcentage sélectionné par chaque section de chaque questionnaire, selon le sexe

Section	Pourcentage de sélection	
	Homme	Femme
Test 2: ADL	14.7	16.2
Test 2: Appareils	3.2	2.9
Test 2: Autres M.C.	5.9	6.1
Test 3: ADL	15.4	16.7
Test 3: Incapacité de travailler	13.0	13.1
Test 3: Affection chronique	23.2	24.6
Test 3: Autres M.C.	6.0	6.6

Il est intéressant de constater que les activités de la vie quotidienne (ADL) ont sélectionné 15.5% et 16.0% respectivement de l'échantillon des questionnaires T2GE15 et T3GE15. Selon le plan de l'échantillon, il ne s'agit pas de chiffres statistiquement différents. Cependant, il convient de noter que les ADL accomplies avec des appareils et la section sur les appareils (test 2) combinées ont sélectionné à peu près le même pourcentage (une différence de moins de 0.1 point) de l'échantillon que les ADL accomplies sans les appareils (test 3). Cela concorde bien avec ce à quoi on s'attendait.

Les pourcentages de l'échantillon sélectionnés par chaque questionnaire, selon l'âge et le sexe, figurent aux tableaux 1 et 3. Pour les deux questionnaires, la probabilité de sélection est en relation étroite avec l'âge, la probabilité de sélection augmentant avec l'âge. Les graphiques 10 à 16 indiquent que, dans chancune des sections de sélection des questionnaires T2GE15 et T3GE15, le rapport général entre l'âge et la probabilité de sélection est le même.

GRAPHIQUE 10
T3GE15 POURCENTAGE DE SELECTION PAR
LA SECTION SUR LES ADL

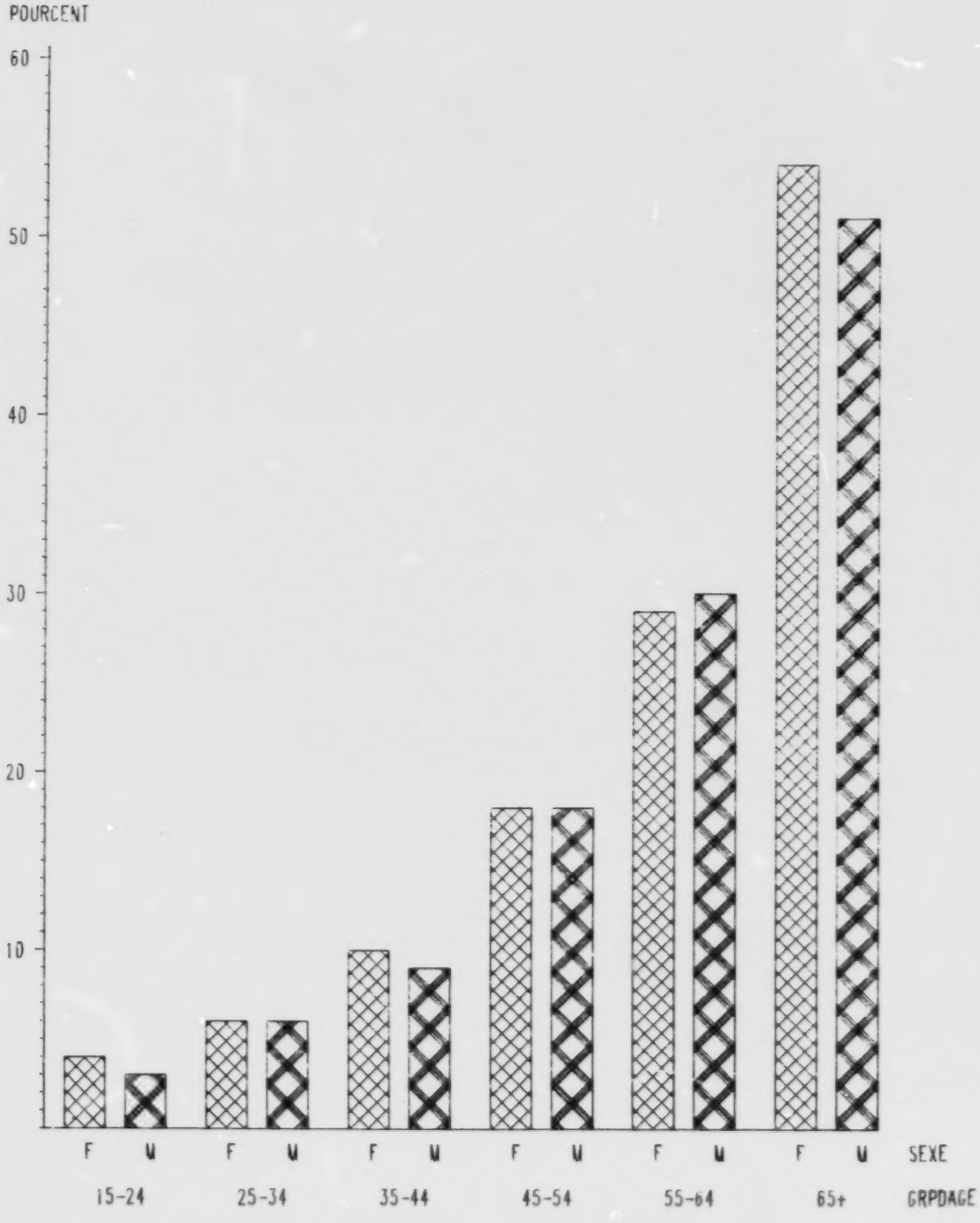

GRAPHIQUE 11
T3GE15 POURCENTAGE DE SELECTION PAR LA SECTION SUR LA CAPACITE DE TRAVAILLER

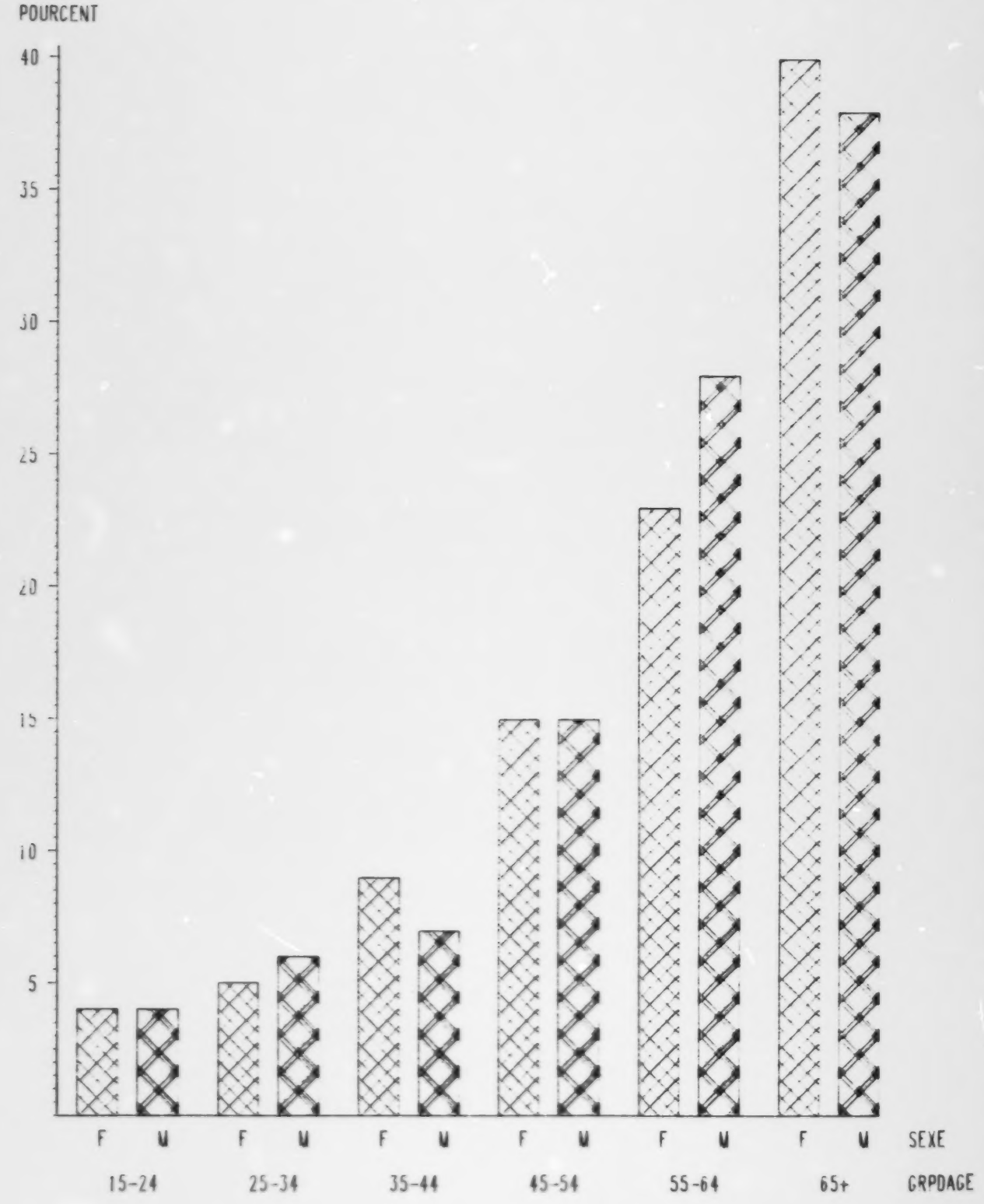

GRAPHIQUE 12
POURCENTAGE DE SELECTION PAR LA SECTION
SUR LES AFFECTIONS CHRONIQUES

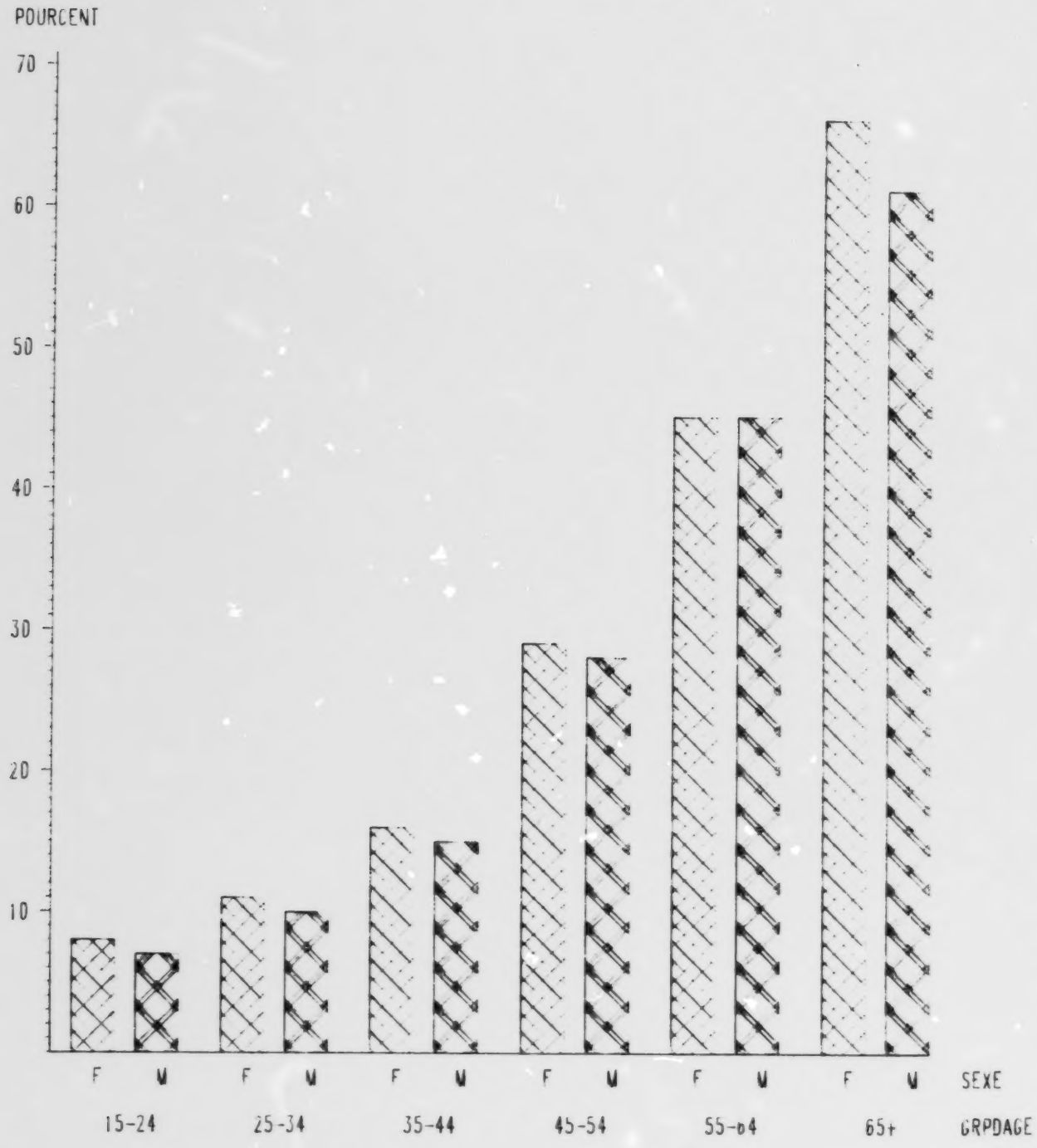

GRAPHIQUE 13
T3GE15: POURCENTAGE DE SELECTION PAR LA QUESTION
SUR LES AUTRES AFFECTIONS CHRONIQUES

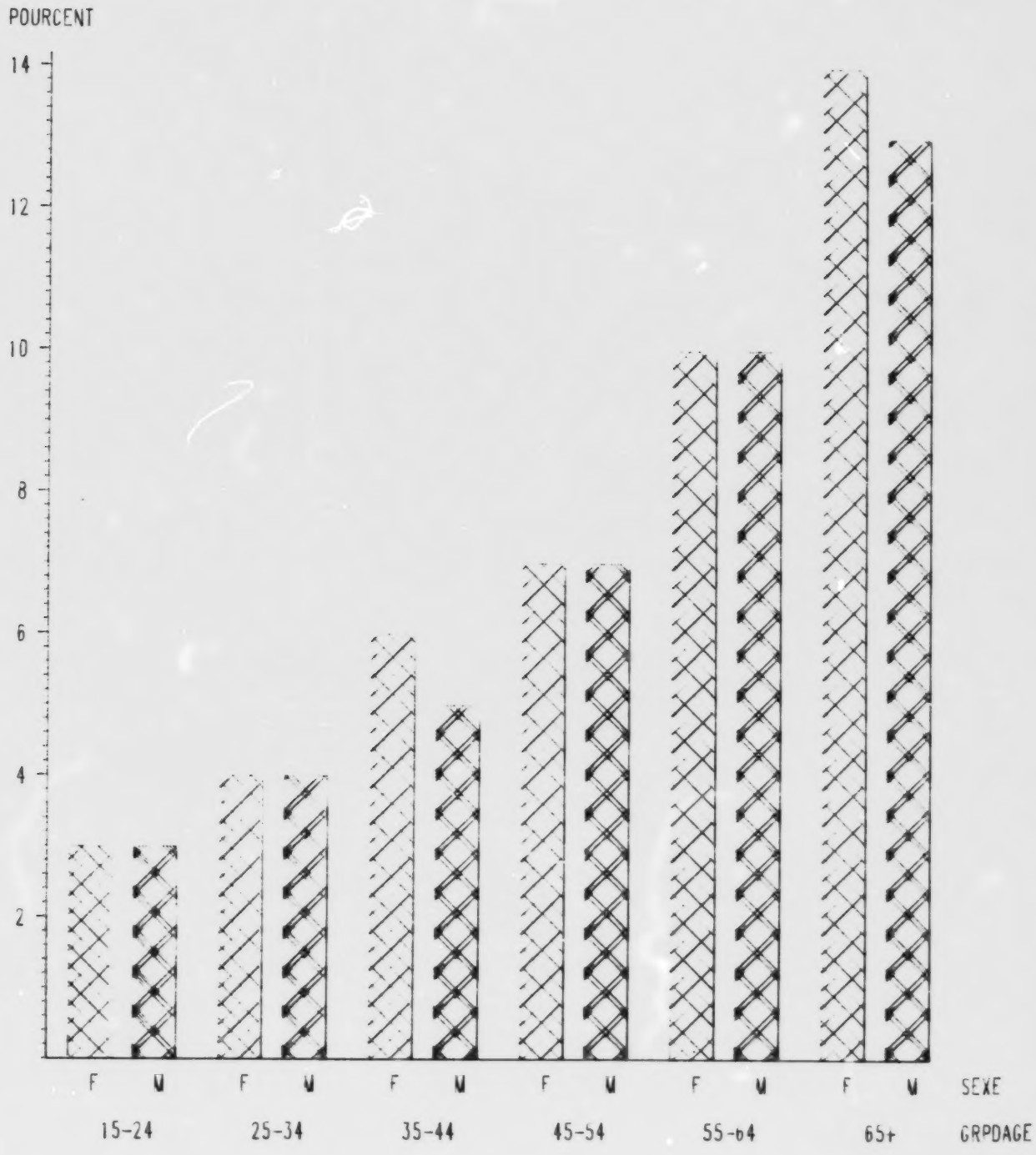

GRAPHIQUE 14
T2GE15 POURCENTAGE DE SELECTION PAR LA SECTION SUR LES ADL

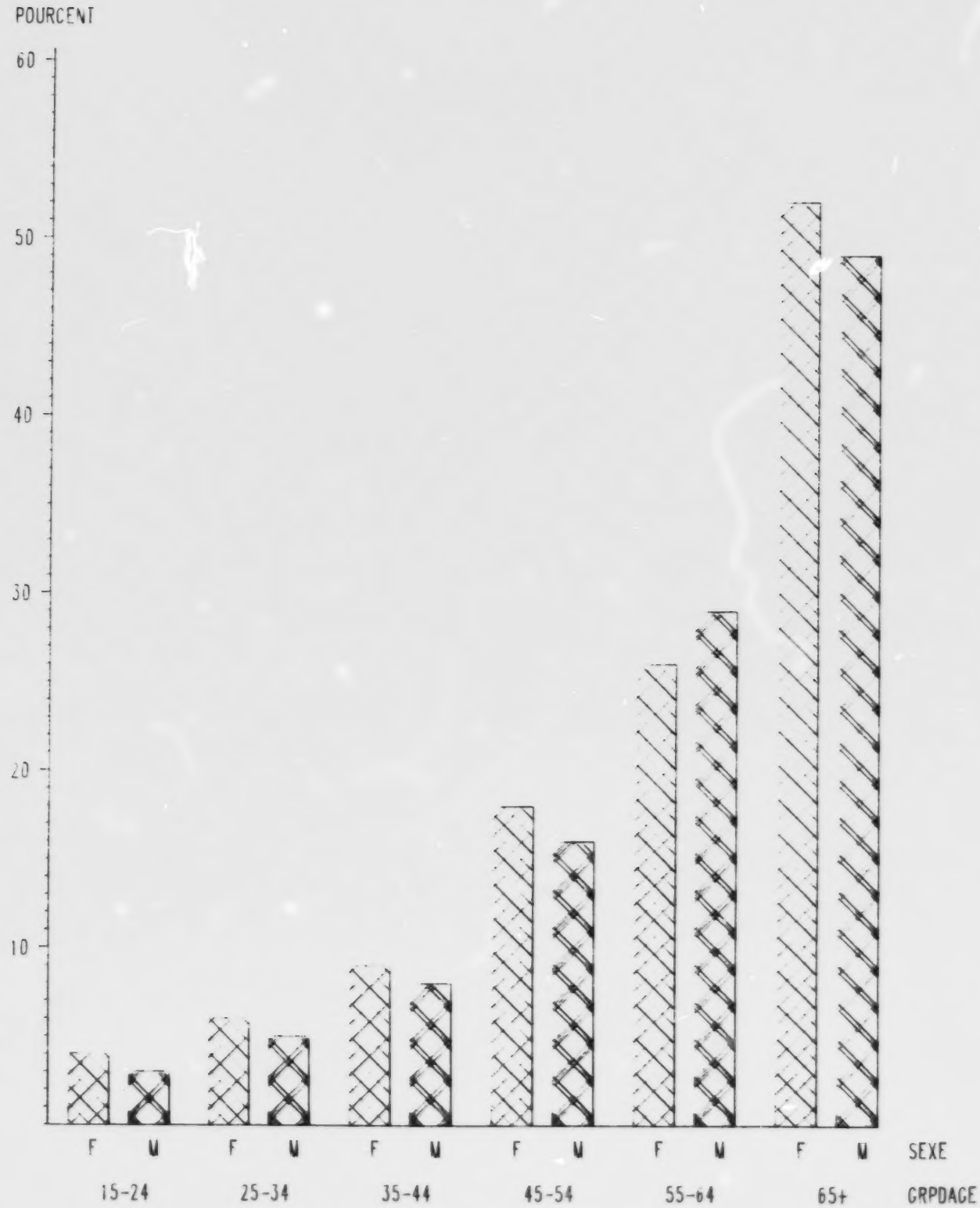

GRAPHIQUE 15
T2GE15 POURCENTAGE DE SÉLECTION PAR LA SECTION SUR LES APPAREILS

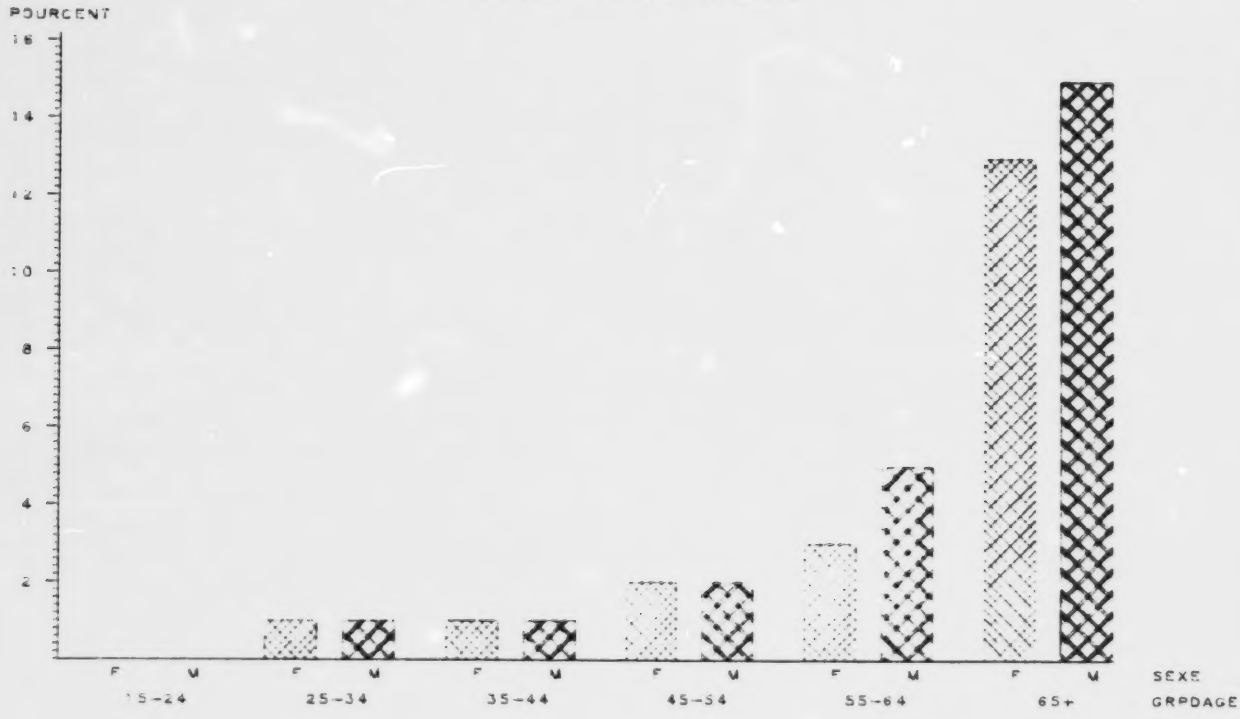

GRAPHIQUE 16
T2GE15 POURCENTAGE DE SÉLECTION PAR LA QUESTION SUR LES AUTRES AFFECTIONS CHRONIQUES

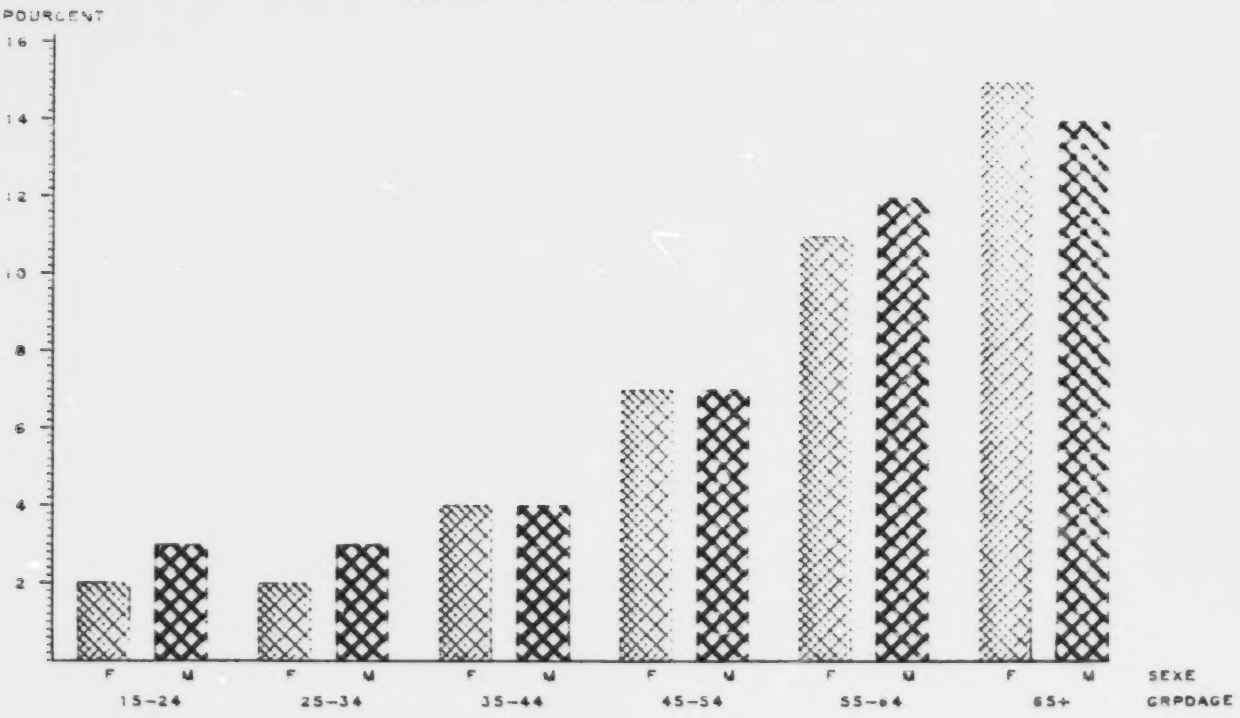

Le graphique 17 illustre le rapport entre l'âge et chacune des ADL (test 3).

Le graphique 18 montre le rapport entre l'âge et chacune des affections chroniques du questionnaire T3GE15. Il convient de noter qu'il y a un ensemble de cinq affections chroniques (sclérose en plaques, épilepsie, paralysie cérébrale, fibrose kystique, dystrophie musculaire) qui semblent ne pas être reliées à l'âge. Le fait que le handicap mental semble relié à l'âge peut poser un problème. Cette question fera l'objet d'un examen plus approfondi à la section 4.4.

Le tableau 25 compare les chiffres sur la prévalence de l'affection chronique pour laquelle des données sont recueillies par le test 3 et l'Enquête Santé Canada. La différence des concepts peut expliquer certaines des différences importantes relevées. Pour les trois autres, les taux de prévalence des deux sources sont semblables.

GRAPHIQUE 17: Pourcentage des personnes ayant répondu positivement à un ADL selon le groupe d'âges

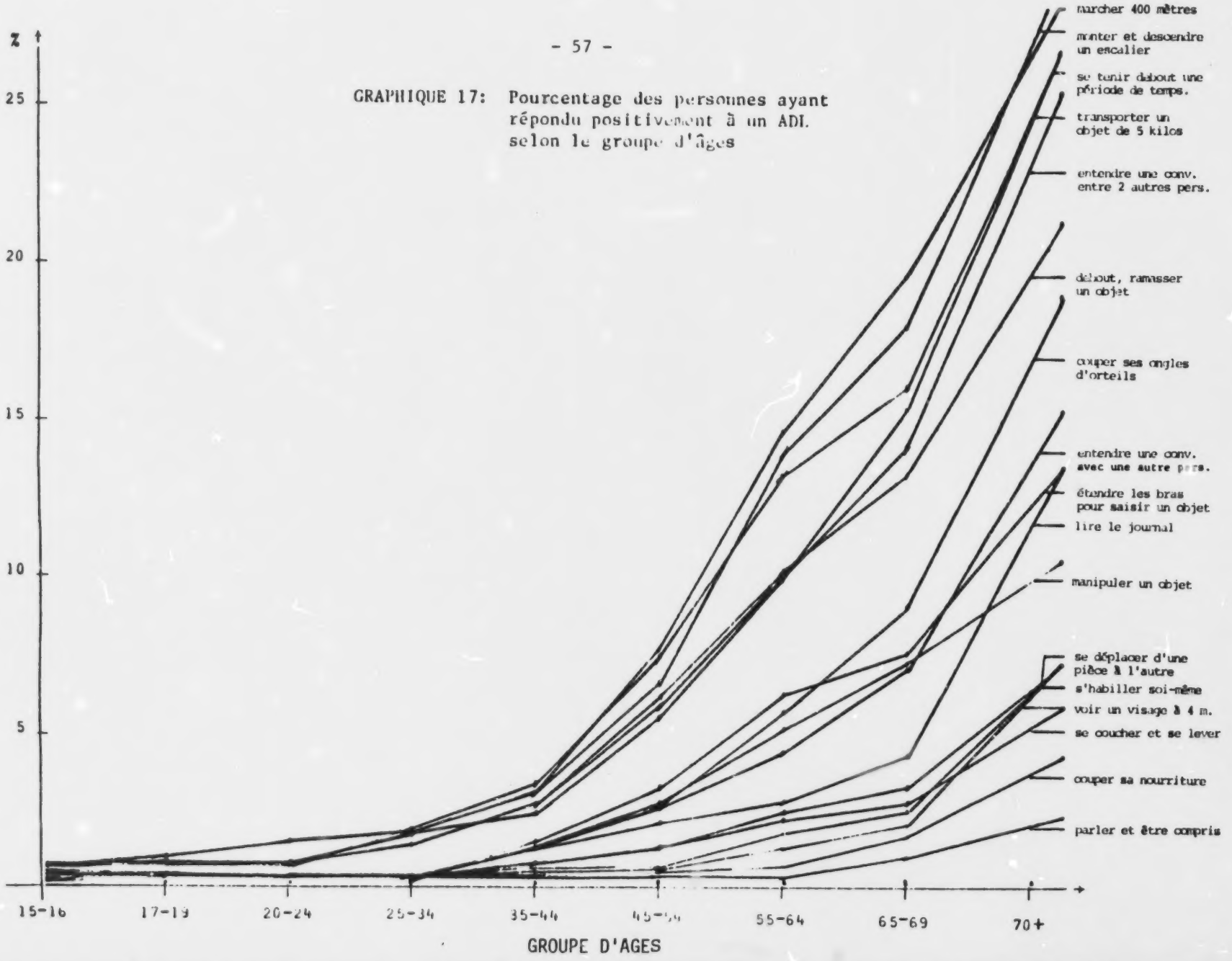

GRAPHIQUE 18: Pourcentage des personnes atteintes par une maladie chronique selon le groupe d'âges

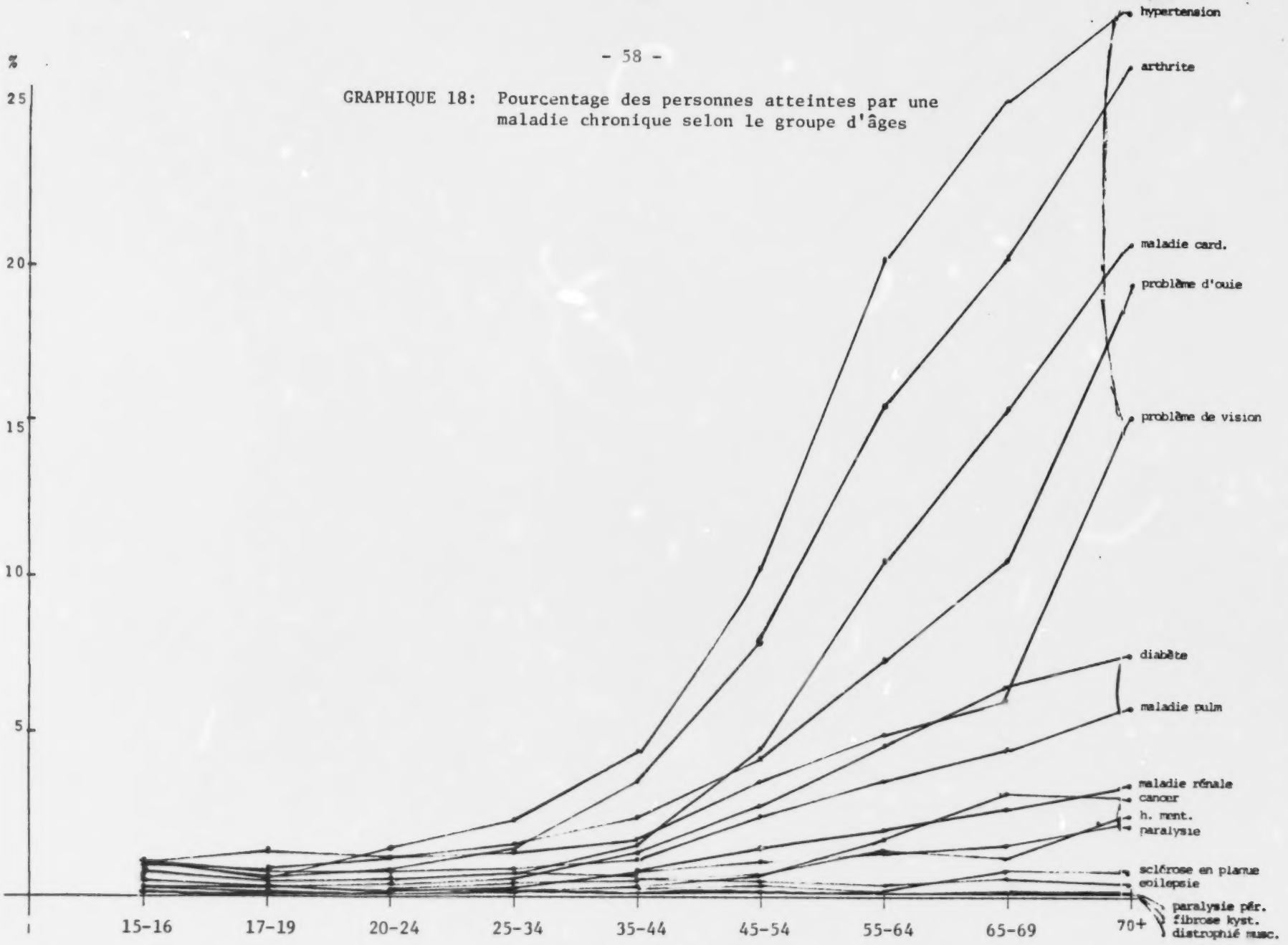

TABLEAU 25: Prévalence des affections chroniques (pourcentage) mesurée par le test 3 et l'Enquête Santé Canada.

Affection chronique	ESC		Test 3	
	0-14	15+	0-14	15+
Diabète	-	2.1	0.1	2.3
Trouble de la vision .	1.7	6.3	1.1	3.5
trouble de l'ouïe	2.3	5.9	1.1	4.4
Hypertension	-	8.9	0.4	8.6
Maladie cardiaque	-	4.7	0.6	4.8
Arthrite et rhumatisme	0.2	13.9	0.4	7.0

NOTES: 1. "-" désigne un nombre "trop petit pour être exprimé"

2. Les titres proviennent de l'ESC

3. Voici les différences dans les concepts utilisés:

   . le test 3 porte sur l'"arthrite ou le rhumatisme aigus"

   . le test 3 porte sur le "trouble de l'ouïe (non corrigé par une prothèse)"

   . le test 3 porte sur le "trouble de la vision (non corrigé par une prothèse)"

La section sur les appareils spéciaux du questionnaire T2GE15 a sélectionné 3.0% des personnes interviewées. Ce pourcentage correspond aux données recueillies dans le cadre de la National Health Interview Survey (National Center for Health Statistics, Etats-Unis) en 1977 qui a révélé que 3.0% de la population civile non hospitalisée avait recours à un ou plusieurs appareils spéciaux pour se déplacer. L'étude américaine a permis de constater que la grande majorité des personnes qui avaient recours à un appareil spécial était limitée d'une façon chronique jusqu'à un certain point dans leurs activités. Dans le questionnaire T2GE15, 84.2% des personnes ayant recours à un appareil spécial ont été sélectionnées par la section sur les ADL.

4.2 Section sur les ADL et les appareils

L'ensemble des activités de la vie quotidienne constitue une modification de l'ensemble des limites fonctionnelles de l'O.C.D.E.[1]. Cet ensemble est une norme de sélection des personnes handicapées acceptée à l'échelle internationale. Il est donc recommandé qu'une question sur la difficulté d'accomplir les activités de la vie quotidienne figure dans le questionnaire de sélection. Il a été constaté que les dix-sept activités de la vie quotidienne ont pour une bonne part sélectionné différentes sous-populations de handicapés. En outre, l'ensemble complet d'activités peut servir à obtenir une mesure du degré d'invalidité. Il est recommandé que les dix-sept activités de la vie quotidienne figurent dans la question sur les ADL.

Dans le questionnaire T2GE15, on a demandé aux répondants s'ils éprouvaient des difficultés à accomplir chacune des ADL au moyen d'un appareil spécial. Dans le T3GE15, on a demandé aux répondants s'ils avaient des difficultés à accomplir chacune des ADL sans utiliser un appareil spécial. Le tableau 26 compare les pourcentages des répondants qui ont des difficultés à accomplir chaque ADL avec ou sans appareils spéciaux. La différence dans le pourcentage de ceux qui ont des difficultés n'est pas significative pour n'importe quelle ADL. Pour toutes les ADL prises ensemble, 15.5% des répondants ont répondu qu'ils utilisaient un appareil spécial (T2GE15) tandis que 16.0% des répondants ont dit qu'ils n'en utilisaient pas (T3GE15). Ces pourcentages ne présentent pas eux non plus une différence significative. Comme le concept "même en utilisant un appareil spécial" semble être légèrement plus facile que le concept "sans appareil spécial", il est recommandé d'utiliser le concept "même en utilisant un appareil spécial" lorsqu'on interroge les répondants sur les activités de la vie quotidienne.

---

[1] Voir "Disability Indicators for Measuring Well-being", J.R. McWhinnie (1979).

TABLEAU 26: Pourcentage de l'échantillon ayant des difficultés à accomplir chaque ADL, avec (T2GE15) et sans (T3GE15) un appareil spécial

ADL	Pourcentage de "oui, a des difficultés"	
	Avec	Sans
Marcher sur une distance de 400 mètres sans se reposer	6.8	6.5
Monter et descendre un escalier	6.6	6.7
Transporter un objet de 5kg sur 10 mètres	5.5	5.4
Se déplacer d'une pièce à l'autre	1.0	1.2
Se tenir debout pendant de longues périodes	6.9	6.8
En position debout, se pencher et ramasser un objet	5.1	5.2
S'habiller et se déshabiller	1.4	1.5
Se mettre au lit et sortir du lit	1.2	1.3
Se couper les ongles d'orteils	3.4	3.3
Se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet	2.4	2.5
Etendre le bras pour prendre quelque chose	3.1	3.0
Couper ses aliments	0.8	0.8
Lire des caractères ordinaires	2.1	2.2
Voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres	1.1	1.1
Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne	2.6	3.0
Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec au moins deux autres personnes	4.6	4.9
Parler et être compris	0.5	0.7

Le tableau 27 montre la répartition des répondants au T3GE15 selon le nombre d'ADL qu'ils ont de la difficulté à accomplir. Pour les personnes qui ont de la difficulté à accomplir au moins une ADL, la médiane d'ADL qu'elles ont de la difficulté à pratiquer s'élève à deux. La moyenne s'établit à 3.5. Bien qu'elle ne soit pas indiquée, la répartition des ADL est plus importante chez les groupes plus âgés. Pour les personnes de 70 ans ou plus, la médiane d'ADL qu'elles ont de la difficulté à pratiquer se chiffrait à quatre, la moyenne s'établissant à 4.6.

TABLEAU 27: Nombre de personnes du T3GE15 ayant répondu "oui, a des difficultés" selon le nombre d'ADL

Nombre d'ADL	Nombre	Pourcentage	Nombre d'ADL	Nombre	Pourcentage
0	31695	84.0	9	132	0.4
1	1797	4.8	10	107	0.3
2	1340	3.6	11	69	0.2
3	747	2.0	12	57	0.2
4	534	1.4	13	36	0.1
5	430	1.1	14	19	0.1
6	337	0.9	15	16	0.1
7	230	0.6	16	10	0.1
8	166	0.4	17	21	0.1

En plus de demander si le répondant avait de la difficulté à pratiquer l'activité, les sections sur les ADL du T2GE15 et du T3GE15 demandaient s'il était complètement incapable d'accomplir l'activité. Le tableau 28 révèle la répartition des répondants au T3GE15 selon le nombre d'ADL qu'ils étaient complètement incapables d'accomplir. La comparaison du tableau 28 et du tableau 27 révèle la variation de la répartition lorsqu'on utilise ce critère. Pour les personnes complètement incapables d'accomplir au moins une activité, la médiane reste 2, mais la moyenne diminue à 2.8. Au moyen de ce critère de sélection, le pourcentage sélectionné est 5.2%.

TABLEAU 28: Personnes du test 3 ayant répondu "complètement incapable" selon le nombre d'ADL

Nombre d'ADL	Nombre	Pourcentage
0	35765	94.8
1	824	2.2
2	429	1.1
3	234	0.6
4	177	0.5
5	81	0.2
6	59	0.2
7	58	0.2
8	33	0.1
9-17	83	0.2

Bien que le concept "éprouve des difficultés" soit certainement moins limitatif que le concept "complètement incapable" et qu'il sélectionne environ trois fois plus de personnes, il implique une limite fonctionnelle et une incapacité. Par conséquent, aux fins de la sélection, un question sur l'incapacité complète d'accomplir une ADL n'est pas souhaitable. Il est recommandé que la question sur les ADL du questionnaire de sélection demande seulement si le répondant a de la difficulté à accomplir chacune des ADL.

La section sur les appareils spéciaux dans le T2GE15 (questions 11 à 14) a sélectionné 3.0% de l'échantillon. De ce nombre, 86.1% ont été sélectionnés par la section sur les ADL (même en utilisant un appareil spécial) ou par la question 19. Le tableau 29 indique que, pour presque tous les appareils, un pourcentage élevé de ceux qui ont été sélectionnés ont également été choisis par la section sur les ADL. En outre, il semble que les répondants avaient de la difficulté à comprendre ce qu'on entendait par appareil spécial. Quoique ce genre de renseignement revête probablement de l'intérêt, la section sur les appareils n'était pas un mécanisme efficace de sélection de cette population. Il est recommandé que les questions sur les appareils spéciaux ne figurent pas dans le questionnaire de sélection.

TABLEAU 29: Personnes sélectionnées par la section sur les appareils

Appareil	Nombre	Egalement sélectionnées par la section sur les ADL	
		Nombre	Pourcentage
Fauteuil roulant	116	111	96
Appareil pour marcher ..	451	441	98
Appareil orthopédique ..	116	105	91
Chaussures orthopédiques	141	107	76
Membre artificiel	43	29	67
Prothèse auditive	509	391	77
Chien guide	10	4	40
Canne blanche	37	30	81
Autre appareil spécial .	159	135	85
Tout appareil	1149	968	84

4.3 Limitation de l'activité principale

En plus des activités de la vie quotidienne, la limitation de l'activité principale est également un aspect important de l'invalidité. Les questions 15 à 18 du questionnaire T3GE15 portent sur cette question. Ces questions, cependant, ne l'examinent que du point de vue de la capacité de travailler. Parmi les personnes de l'échantillon du T3GE15, 13.1% ont été sélectionnées par ces questions.

Le graphique 19 indique les proportions des personnes sélectionnées par les questions 15 à 18 selon le groupe d'âge et la situation vis-à-vis de l'activité. Les personnes de plus de 20 ans qui ne faisaient pas partie de la population active étaient beaucoup plus susceptibles d'êtres sélectionnées par les questions sur la capacité de travailler que les personnes sur le marché du travail. Pour tous les âges, les pourcentages des personnes sélectionnées étaient les suivants: 6.8% des personnes employées, 6.6% des chômeurs et 22.7% des personnes qui ne faisaient pas partie de la population active.

Parmi les personnes sélectionnées par la section sur les ADL, 60.8% ont également été sélectionnées par la section sur la capacité de travailler. Les pourcentages correspondants pour chacune des ADL variaient de 90% (couper ses aliments, se déplacer d'une pièce à une autre, se mettre au lit et sortir du lit) à 52% (entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec au moins deux autres personnes).

Parmi les personnes sélectionnées par les affections chroniques, 41.8% ont également été sélectionnées par la section sur la capacité de travailler. Les pourcentages correspondants pour chacune des affections chroniques variaient d'un maximum de 85.0% pour la paralysie de tout genre, 70.2% pour le handicap mental et 69.2% pour la paralysie cérébrale à un minimum de 24.7% pour la dystrophie musculaire et 35.0% pour la fibrose kystique.

D'après cette analyse, cette section ne semblait poser essentiellement aucun problème aux personnes qui ne faisaient pas partie de la population active. Néanmoins, les membres de l'équipe de projet étaient d'avis que cette section occasionnait des problèmes surtout aux personnes à la retraite auxquelles les questions pouvaient sembler peu pertinentes. Cette observation pourrait également s'appliquer à d'autres personnes qui n'étaient pas sur le marché du travail et qui n'avaient pas l'intention d'obtenir un emploi et peut-être même aux étudiants. Il est donc recommandé de faire figurer les questions sur la limitation de l'activité principale dans le questionnaire de sélection et que des questions qui s'appliquent aux personnes qui travaillent, qui sont en chômage ou qui ne font pas partie de la population active soient posées.

GRAPHIQUE 19: Pourcentage de l'échantillon du T3GE15 sélectionné par la section sur la capacité active

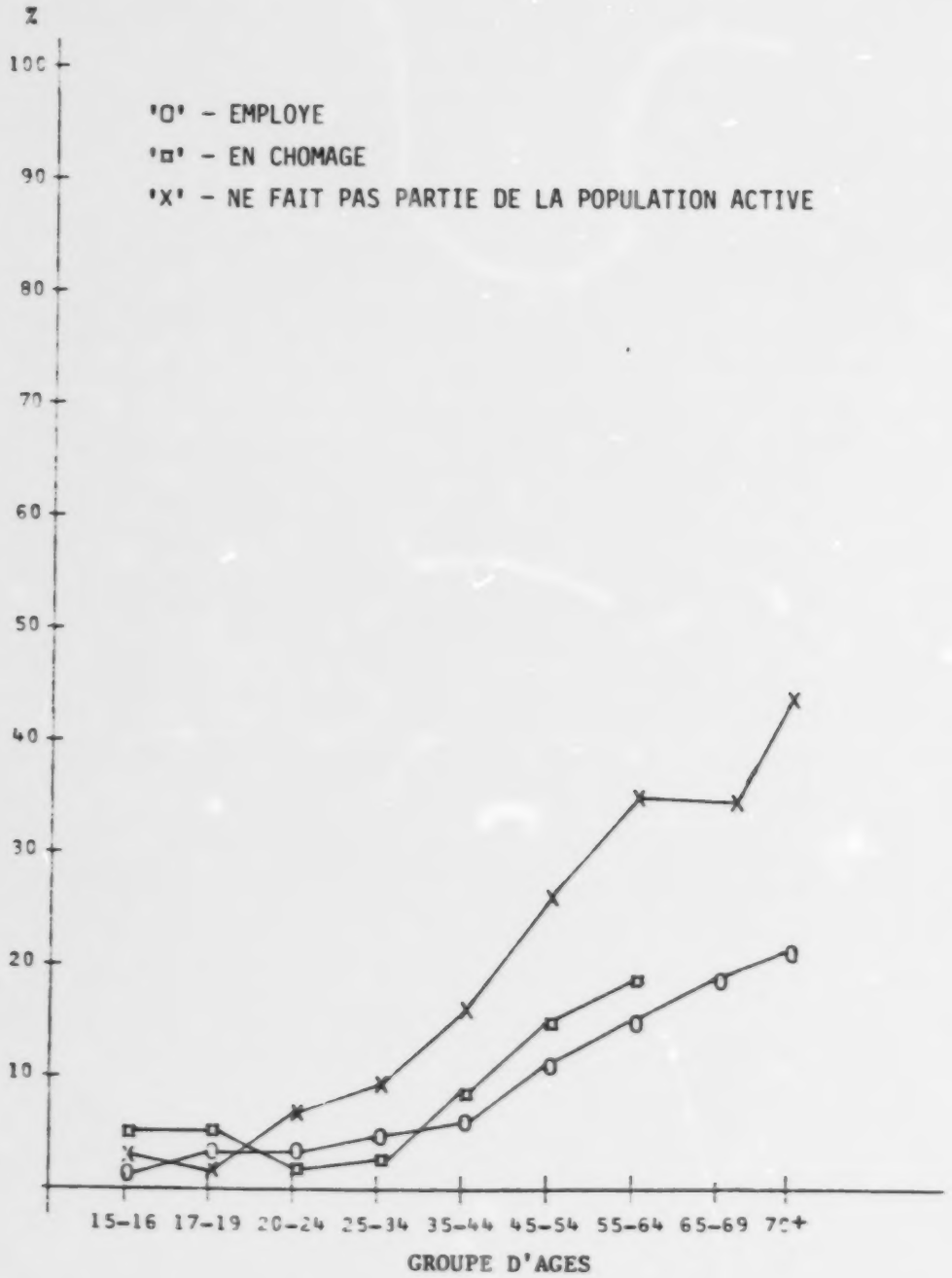

Il y avait moins de 5 personnes sans emploi pour les catégories d'âge 65-69 et 70+.

4.4 Affections chroniques

La section sur les affections chroniques (questions 19 à 21 du T3GE15) a sélectionné 23.9% des personnes interviewées pour le T3GE15. De ce nombre, 37.9% n'ont pas été sélectionnées autrement. Comme la population cible englobe explicitement "....les personnes souffrant de maladies chroniques et dégénératives..." il est recommandé de faire figurer les questions sur les affections chroniques comme la question 19 et la question 20 du T3GE15 dans le questionnaire de sélection.

Le tableau 30 montre la répartition des personnes de l'échantillon selon le nombre d'affections chroniques (question 19 seulement) dont elles souffrent. Il illustre également un problème posé par le questionnaire. Il y avait un nombre beaucoup trop élevé de personnes souffrant de nombreuses affections chroniques. Des 105 personnes souffrant des 16 affections chroniques, 98 n'ont pas été sélectionnées, et la majorité d'entre elles ont été rayées à la question à l'interviewer.

TABLEAU 30: Personnes du T3GE15 selon le nombre d'affections chroniques

Nombre d'affections chroniques	Nombre	Pourcentage	Nombre d'affections chroniques	Nombre	Pourcentage
0	28927	76.6	9	1	0.0
1	5434	14.4	10	0	0.0
2	1906	5.1	11	0	0.0
3	783	2.1	12	1	0.0
4	338	0.9	13	1	0.0
5	142	0.4	14	5	0.0
6	53	0.1	15	32	0.1
7	16	0.0	16	105	0.3
8	2	0.0			

Par conséquent, il est recommandé que la colonne des cases "non" soit la plus à gauche des trois colonnes des cases de contrôle relatives aux affections chroniques pour que la disposition corresponde à celle utilisée dans la section sur les ADL. Il convient de noter que les statistiques du présent document sur les affections chroniques figurant à la question 19 ne tiennent pas compte des 144 personnes ayant 12 affections chroniques ou plus.

Le graphique 18 montre les pourcentages des personnes souffrant d'affections chroniques selon le groupe d'âge. On y trouve des affections dont la prévalence est directement fonction de l'âge comme l'arthrite et l'hypertension ainsi que des affections chroniques dont la prévalence n'est pas fonction de l'âge comme la dystrophie musculaire. La prévalence du handicap mental semble être légèrement reliée à l'âge. Le taux de prévalence observé est très faible de sorte que le rapport apparent avec l'âge peut-être artificiel. De plus, les répondants peuvent parfois confondre la sénilité et le handicap mental.

Parmi les personnes sélectionnées par les affections chroniques, 50.6% étaient également sélectionnées par la section sur les ADL. Le tableau 31 donne les chiffres correspondants pour chacune des affections chroniques. Il est intéressant de noter qu'il y avait plus de personnes qui n'avaient pas de jambes que de personnes qui n'avaient pas de pieds. Les interviewers avaient donc de la difficulté à remplir la question 21 selon les directives. Cependant, il convient de noter que pour la sélection, la question 21 n'est pas essentielle si la question 20 est présente.

TABLEAU 31: Personnes souffrant d'affections chroniques, sélectionnées par la section sur les ADL

Affection chronique	Nombre	Pourcentage également sélectionné par la section sur les ADL
Maladie cardiaque	1792	67
Maladie rénale	442	67
Maladie pulmonaire	769	60
Cancer	322	54
Diabète	876	50
Epilepsie	164	41
Paralysie cérébrale	39	74
Sclérose en plaques	110	61
Fibrose kystique	20	30
Dystrophie musculaire ...	77	29
Paralysie de tout genre .	275	85
Arthrite ou rhumatisme aigus	2623	69
Hypertension	3248	47
Trouble de l'ouïe	1668	85
Trouble de la vision	1309	67
Handicap mental	373	64
Absence de bras	12	75
Absence de main	18	61
Absence de doigt	285	40
Absence de jambe	38	89
Absence de pied	32	91
Absence d'orteil	95	60

Le pourcentage de l'échantillon sélectionné par la section sur les affections chroniques (23.9%) était très élevé. On a examiné s'il y avait des affections chroniques figurant à la question 19 qui auraient pu être omises. Les personnes souffrant d'une ou de plusieurs affections chroniques à omettre et non sélectionnées autrement n'étaient donc pas sélectionnées. Le graphique 20 montre l'effet de l'omission de l'"arthrite ou du rhumatisme aigus" et de l'"hypertension" de la liste des affections chroniques. Une comparaison avec le graphique 9 révèle que le pourcentage sélectionné passe de 30.6% à 26.7%. On peut se demander s'il faut sélectionner les personnes souffrant de l'une de ces affections ou des deux. On peut épargner des

frais élevés en ne tenant pas compte de ces personnes au cours du suivi. Il est donc recommandé de ne pas faire figurer l'"hypertension" et l'"arthrite ou le rhumatisme aigus" dans la liste des affections chroniques.

L'examen des affections figurant à la question 22 du test 3 révèle de nombreux exemples de maladies cardiaques, rénales ou pulmonaires où l'affection chronique correspondante à la question 19 n'avait pas été indiquée. Il semblerait que les répondants aient eu de la difficulté à déterminer si certaines affections étaient réellement une maladie cardiaque, rénale ou pulmonaire. Il est recommandé de supprimer les trois affections de la liste des affections chroniques ou de donner des exemples dans le questionnaire. Le résultat de l'omission des trois maladies en plus de l'"hypertension" et de l'"arthrite ou du rhumatisme aigus" se trouve au graphique 21. Le pourcentage de l'échantillon sélectionné tombe à 25.3%.

4.5 Autres affections chroniques

Les questionnaires T2GE15 et T3GE15 comportaient une question sur les autres affections chroniques. Dans le T2GE15, par "autres", on entendait les affections autres que celles qui avaient été indiquées comme limitation d'une ADL. Il fallait également que l'affection "empêche le répondant d'accomplir ses activités quotidiennes normales à un emploi, à l'école ou à la maison". Cette question a sélectionné 6.0% de l'échantillon du T2GE15. De ce nombre, 48% n'ont pas été sélectionnés autrement. Selon la question correspondante du T3GE15, il ne fallait pas que l'affection soit une limitation de quelque façon que ce soit. Dans ce cas, par "autres", on entendait les affections autres que celles figurant à la question 19. Cette question a sélectionné 6.3% de l'échantillon du T3GE15. De ce nombre 22% n'ont pas été sélectionnés autrement.

GRAPHIQUE 20: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T3GE15

Les affections chroniques n'englobent pas: l'hypertension, l'arthrite ou le rhumatisme aigus

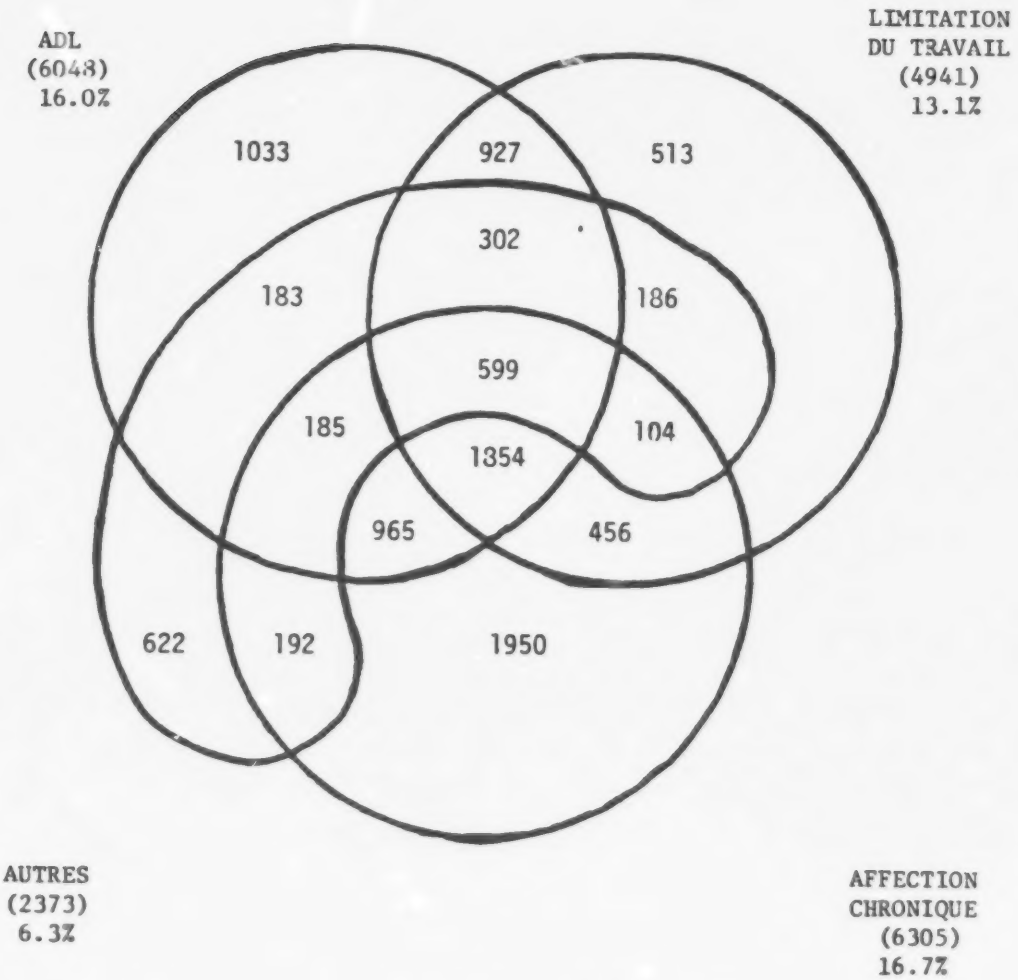

ECHANTILLON TOTAL = 37743 (10071) 26.7%

GRAPHIQUE 21: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes par le T3GE15

Les affections chroniques n'englobent pas: les maladies cardiaques, les maladies rénales, les maladies pulmonaires, l'hypertension, l'arthrite ou le rhumatisme aigus

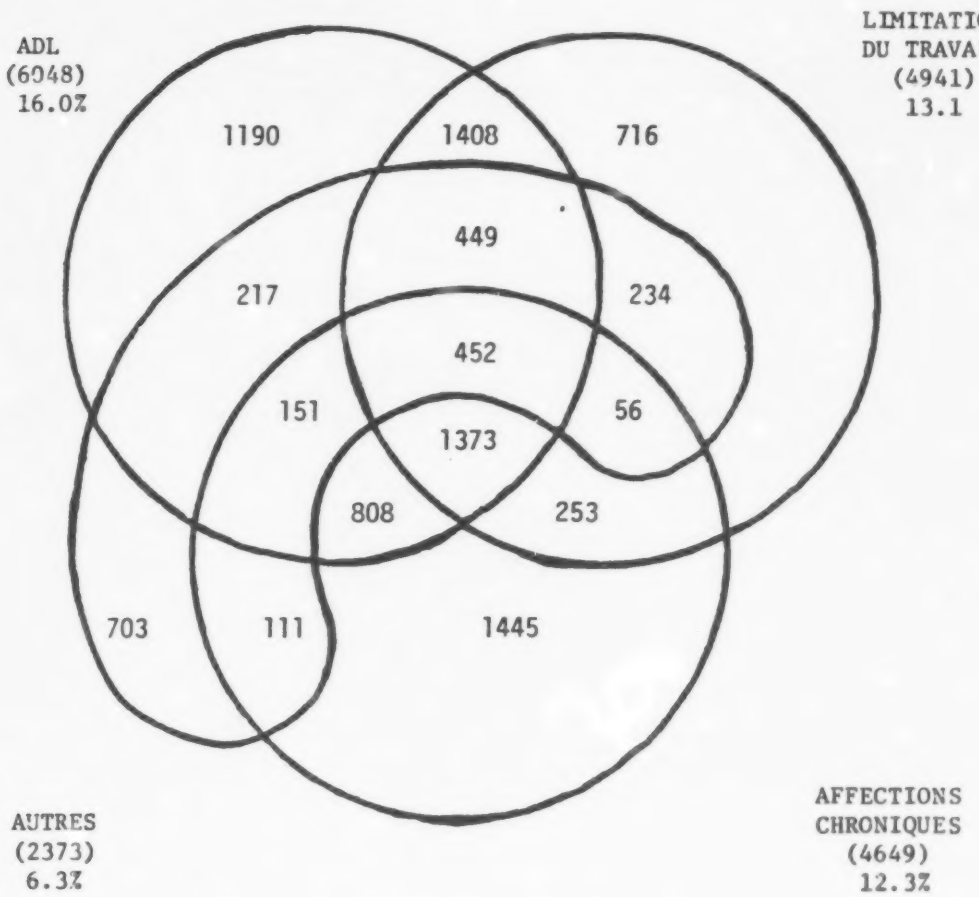

ECHANTILLON TOTAL = 37743

(9566) 25.3%

Comme il a été mentionné à la section 4.4, à la question sur les autres affections chroniques du T3GE15 ont été déclarées de nombreuses maladies cardiaques, rénales et pulmonaires qui auraient dû figurer à la question 19. On y a également déclaré diverses affections chroniques qui ne figuraient pas à la question 19, dont bon nombre revêtaient un intérêt discutable pour l'enquête. Il est donc recommandé qu'une autre question sur les autres affections chroniques comme la question 22 du T3GE15 ne figure pas dans le questionnaire de sélection.

La question sur les autres affections chroniques du T2GE15 (question 19) pourrait être très utile pour l'établissement de questions sur la limitation de l'activité principale comme il a été recommandé à la section 4.3.

4.6 Personnes de 65 ans ou plus

Les personnes de 65 ans ou plus représentent une population très importante dans le contexte de l'invalidité. Comme l'ont montré les parties précédentes du présent document, les personnes de 65 ans ou plus sont beaucoup plus susceptibles d'être sélectionnées que les personnes plus jeunes. Le questionnaire T3GE15 a sélectionné 73.7% des personnes de 65 ans ou plus de l'échantillon. Parmi les personnes de 16 à 64 ans de l'échantillon, 24.7% ont été sélectionnées.

Le groupe d'étude a envisagé trois solutions de rechange concernant ces personnes: les sélectionner toutes, ne pas en sélectionner une ou ne leur accorder aucun traitement spécial. Les graphiques 22, 23 et 24 illustrent la population sélectionnée lorsque toutes les personnes de 65 ans ou plus sont exclues. Le tableau 32 donne un résumé des pourcentages de l'échantillon total d'adultes sélectionnés dans diverses conditions.

La première solution, c'est-à-dire sélectionner toutes les personnes de 65 ans ou plus, pourrait accroître sensiblement le coût de l'enquête. Un examen très approfondi de l'invalidité

chez ce groupe d'âge, comme cette solution l'implique, pourrait être mieux fait dans le cadre d'une enquête exhaustive sur les personnes âgées, y compris les préoccupations relatives à l'invalidité. D'autre part, en dépit des épargnes susceptibles d'être réalisées, il n'est pas souhaitable d'exclure toutes les personnes de 65 ans ou plus de l'enquête, vu leur importance dans le contexte de l'invalidité. Il est donc recommandé d'avoir recours à la même méthode de sélection pour les personnes de 65 ans ou plus, sauf peut-être en ce qui concerne la limitation de l'activité principale tout comme pour le reste de la population adulte.

TABLEAU 32: Pourcentage des adultes sélectionnés par le test 3 sous certaines conditions

Affections chroniques exclues	Traitement des personnes de 65 ans ou plus		
	Les inclure toutes	Les exclure toutes	Aucun traitement spécial
Aucune	33.7	21.7	30.6
Arthrite, hypertension	30.7	18.7	26.7
Arthrite, hypertension, ... maladie cardiaque, maladie rénale, maladie pulmonaire	29.7	17.7	25.3

GRAPHIQUE 22: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes âgées de 15 à 64 ans par le T3GE15

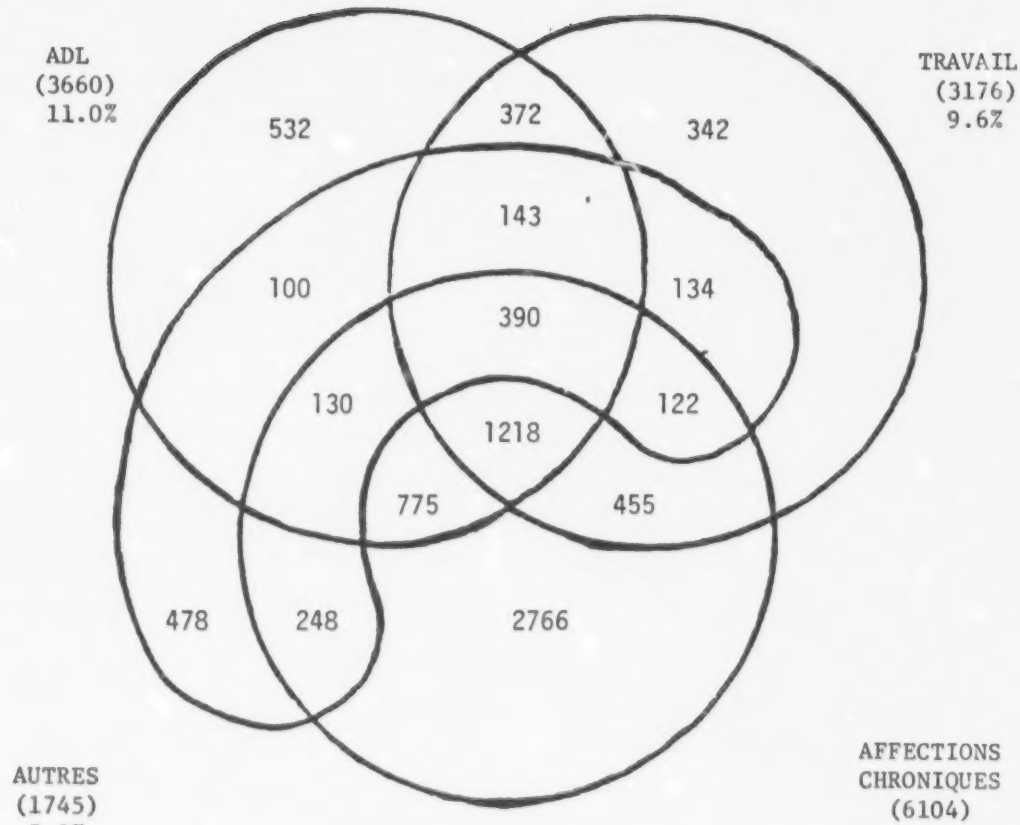

ECHANTILLON TOTAL = 33213 (8205) 24.7%

GRAPHIQUE 23: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes âgées de 15 à 64 ans par le T3GE15

Ne figurent pas dans les affections chroniques: l'hypertension, l'arthrite ou le rhumatisme aigus

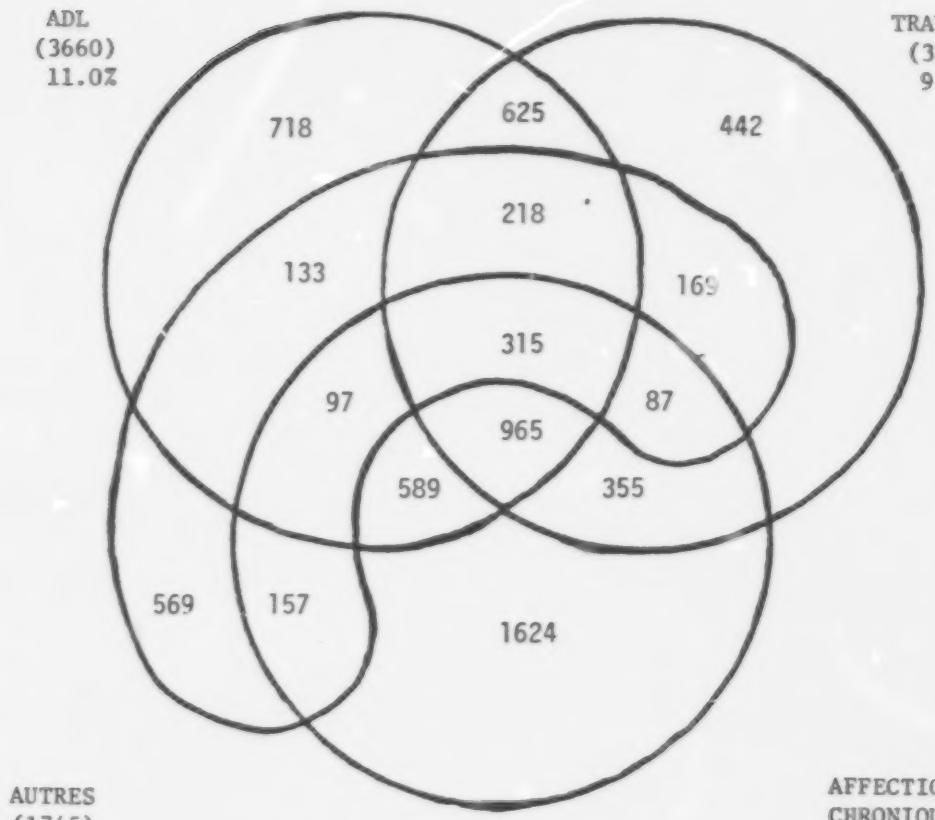

ECHANTILLON TOTAL = 33213 (7063) 21.3%

GRAPHIQUE 24: Diagramme de Venn indiquant la sélection des personnes âgées de 15 à 64 ans par le T3GE15

Ne figurent pas dans les affections chroniques: les maladies cardiaques, les maladies rénales, les maladies pulmonaires, l'hypertension, l'arthrite ou le rhumatisme aigus

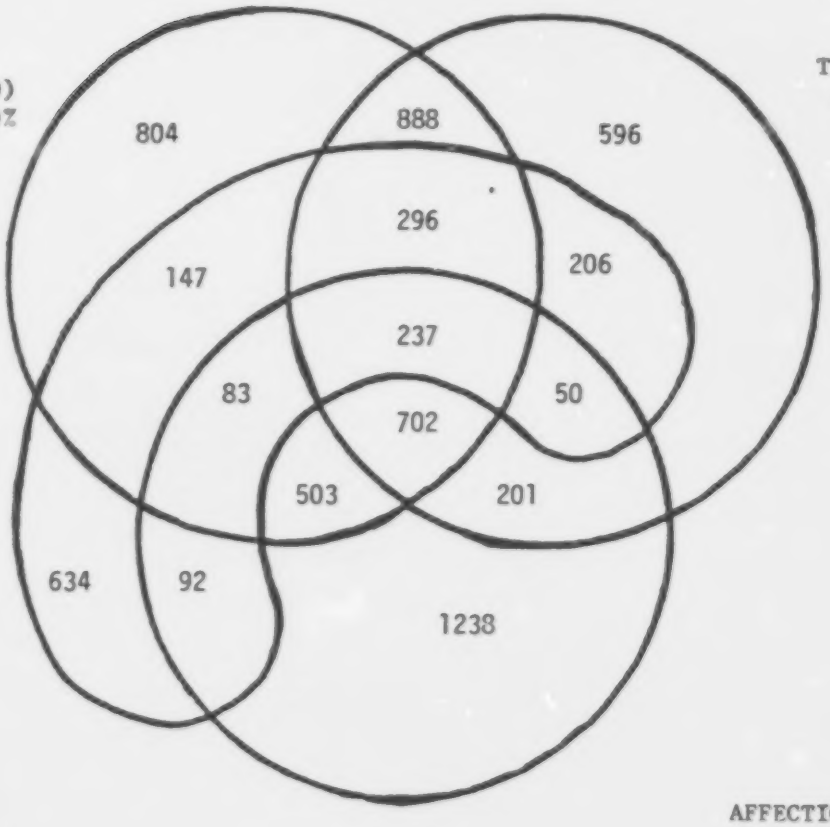

ECHANTILLON TOTAL = 33213 (6677) 20.1%

ANNEXE

Copie de la question du test 1 et copies
réduites des questionnaires de sélection des tests 2 et 3.

La question du test 1 de novembre

Est-ce que ... souffre maintenant d'une incapacité ou d'un handicap qui a duré ou durera au moins 6 mois?

Oui	0
Non	0
Ne sait pas	0

TEST 2 – QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION PRÉLIMINAIRE – MOINS DE 15 ANS

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli

2 [ ] 3 [ ] 4 [ ]

1 FORMULE 07

5 [ ] 6 [ ] 7 [ ]

10. JE VAIS MAINTENANT POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LA SANTÉ DE ___ VEUILLEZ NE DÉCLARER QUE LES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI DEVRAIENT DURER PLUS DE SIX MOIS.

11. ***À L'INTERVIEWER***

- *Si l'âge à la question 33 (sur la FORMULE 03) est INFÉRIEUR à 5 ans* .... ○ *Passer à 18*
- *Autrement* .... ○ *Passer à 12*

12. ___ SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AFFECTIONS OU DE PROBLÈMES DE SANTÉ QUI L'OBLIGENT À ALLER À UNE ÉCOLE SPÉCIALE OU À ASSISTER À DES COURS SPÉCIAUX À L'ÉCOLE?

Oui ○ Non ○ *Passer à 14* Ne sait pas ○ *Passer à 14*

13. QUELS SONT CES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ? *Préciser dans les notes ci-dessous.*

[ ] [ ]

[ ] [ ]

14. ___ SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AUTRES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI L'EMPÊCHENT DE PARTICIPER OU LIMITENT SA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS SCOLAIRES OU À D'AUTRES ACTIVITÉS PROPRES À UN ENFANT DE SON ÂGE?

Oui ○ Non ○ *Passer à 16* Ne sait pas ○ *Passer à 16*

15. QUELS SONT CES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ? *Préciser dans les notes ci-dessous et passer à 16.*

[ ] [ ]

[ ] [ ]

16. ___ SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AFFECTIONS OU DE PROBLÈMES DE SANTÉ PERMANENTS OU CHRONIQUES (PLUS DE SIX MOIS) QUI ONT ÉTÉ DIAGNOSTIQUÉS PAR UN MÉDECIN?

Oui ○ Non ○ *Passer à 18* Ne sait pas ○ *Passer à 18*

17. QUELS SONT CES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ? *Préciser dans les notes ci-dessous.*

[ ] [ ]

[ ] [ ]

18. ***À L'INTERVIEWER***

- *Si la réponse à la question 12 ou 14 ou 16 est "Oui"* .... ○
- *Autrement* .... ○

19. SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

Nº DE PAGE LIGNE OU DM [ ]

[illegible]

Statistics Canada Statistique Canada

TEST 2 – SCREENING QUESTIONNAIRE – AGE < 15

2 [ ] 3 [ ] 4 [ ] 1 FORM NO 07

5 [ ] 6 [ ] 7 [ ]

10. I AM NOW GOING TO ASK SOME QUESTIONS ABOUT HEALTH. PLEASE REPORT ONLY CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH ARE EXPECTED TO LAST MORE THAN SIX MONTHS.

11. *INTERVIEWER CHECK ITEM*

- *If age in item 33 (on FORM 03) is LESS than 05* .... ¹◯ *Go to 16*
- *Otherwise* .... ²◯ *Go to 12*

12. DOES NOW HAVE ANY CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH REQUIRE HIM/HER TO ATTEND A SPECIAL SCHOOL OR SPECIAL CLASSES IN SCHOOL?

Yes ¹◯ No ²◯ *Go to 14* Don't know ³◯ *Go to 14*

13. WHAT ARE THESE CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS? *Specify in notes below*

14. DOES NOW HAVE ANY (OTHER) CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH PREVENT OR LIMIT HIS/HER PARTICIPATION IN ANY SCHOOL OR OTHER ACTIVITY APPROPRIATE FOR A CHILD OF HIS/HER AGE?

Yes ¹◯ No ²◯ *Go to 16* Don't know ³◯ *Go to 16*

15. WHAT ARE THESE CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS? *Specify in notes below and Go to 18.*

16. DOES HAVE ANY CONDITIONS OR MEDICALLY DIAGNOSED HEALTH PROBLEMS OF A PERMANENT OR LONG-TERM NATURE (MORE THAN SIX MONTHS)?

Yes ¹◯ No ²◯ *Go to 18* Don't know ³◯ *Go to 18*

17. WHAT ARE THESE CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS? *Specify in notes below*

18. *INTERVIEWER CHECK ITEM*

- *If "Yes" in Question 12 or 14 or 16* .... ¹◯
- *Otherwise* .... ²◯

19. INFORMATION SOURCE

HRD PAGE LINE NO [ ]

TEST 2 – QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION PRÉLIMINAIRE – 15 ANS ET PLUS

DOCUMENT CONFIDENTIEL

2 ______ 3 ______ 4 ______

1 FORMULE 08

5 ______ 6 ______ 7 ______

10. LES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES CE MOIS-CI CONCERNENT L'ÉTAT DE SANTÉ, L'INVALIDITÉ ET LES HANDICAPS

11. J'AIMERAIS VOUS INTERROGER SUR LES APPAREILS SPÉCIAUX (P. EX., FAUTEUIL ROULANT, CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES PRESCRITES PAR UN MÉDECIN OU UNE PROTHÈSE AUDITIVE) QUE ... PENSE UTILISER PLUS DE SIX MOIS.

12. UTILISE-T-IL(ELLE) UN APPAREIL SPÉCIAL? Oui ◯ Non ◯ *Passez à 15* Ne sait pas ◯ *Passez à 15*

13. UTILISE-T-IL(ELLE)

	Oui	Non	Ne sait pas
un fauteuil roulant?	◯	◯	◯
des béquilles ou d'autres appareils pour marcher?	◯	◯	◯
un appareil orthopédique sauf un appareil dentaire?	◯	◯	◯
des chaussures orthopédiques prescrites par un médecin?	◯	◯	◯
un(des) membre(s) artificiel(s)?	◯	◯	◯
une prothèse auditive?	◯	◯	◯
un chien guide?	◯	◯	◯
une canne blanche?	◯	◯	◯

14. UTILISE-T-IL(ELLE) UN AUTRE GENRE D'APPAREIL SPÉCIAL? Oui ◯ *Précisez dans les notes ci-dessous* Non ◯ Ne sait pas ◯

15. J'AIMERAIS MAINTENANT VOUS INTERROGER SUR LA CAPACITÉ DE ... D'ACCOMPLIR CERTAINES ACTIVITÉS (MÊME À L'AIDE D'UN APPAREIL SPÉCIAL). NE DÉCLAREZ PAS LES DIFFICULTÉS TEMPORAIRES QUI NE DEVRAIENT PAS DURER PLUS DE SIX MOIS.

16. ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À *(même à l'aide d'un appareil spécial)*

	Non, pas de difficultés	Oui, éprouve des difficultés	→ Est-il(elle) complètement incapable d'accomplir cette activité? Oui	Non	Ne sait pas
Marcher sur une distance de 400 mètres sans se reposer? (environ 3 pâtés de maisons)	◯	◯	◯	◯	◯
Monter et descendre un escalier?	◯	◯	◯	◯	◯
Transporter un objet de 5 kg sur 10 mètres (c.-à-d. transporter un sac d'épicerie de 12 lbs sur une distance de 30 pi.)?	◯	◯	◯	◯	◯
Se déplacer d'une pièce à une autre?	◯	◯	◯	◯	◯
Se tenir debout pendant de longues périodes (p. ex., pendant plus de vingt minutes)?	◯	◯	◯	◯	◯
En position debout, se pencher et ramasser un objet à partir du plancher (p. ex., un soulier)?	◯	◯	◯	◯	◯
S'habiller et se déshabiller?	◯	◯	◯	◯	◯
Se mettre au lit et sortir du lit?	◯	◯	◯	◯	◯
Se couper les ongles d'orteils?	◯	◯	◯	◯	◯
Se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet?	◯	◯	◯	◯	◯
Étendre le bras pour prendre quelque chose?	◯	◯	◯	◯	◯
Couper ses aliments?	◯	◯	◯	◯	◯
Lire des caractères ordinaires (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)?	◯	◯	◯	◯	◯
Voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres (p. ex., d'un bout à l'autre d'une pièce) (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)?	◯	◯	◯	◯	◯
Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?	◯	◯	◯	◯	◯
Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec au moins deux autres personnes?	◯	◯	◯	◯	◯
(S'il s'agit d'un enquêté substitut, demandez) Parler et être compris?	◯	◯	◯	◯	◯

17. *À l'intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à toute question en 16* ◯ *Passez à 18*
- *Autrement* ◯ *Passez à 19*

18. QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ OU AFFECTIONS À CAUSE DESQUELS ... ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ACCOMPLIR LES ACTIVITÉS SUSMENTIONNÉES? *Précisez dans les notes ci-dessous.*

19. Y A-T-IL D'AUTRES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI EMPÊCHENT ... D'ACCOMPLIR SES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES NORMALES À UN EMPLOI, À L'ÉCOLE OU À LA MAISON OU QUI LE(LA) LIMITENT DANS CES ACTIVITÉS? VEUILLEZ NE DÉCLARER QUE LES DIFFICULTÉS QUI DEVRAIENT DURER PLUS DE SIX MOIS.

- Oui ◯
- Non ◯ } *Passez à 21*
- Ne sait pas ◯ } *Passez à 21*

20. QUELS SONT CES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ? *Précisez dans les notes ci-dessous.*

21. *À l'intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à toute question en 13 ou scénario acceptable en 14 (pas sur la feuille de codes)* ◯
- *Autrement* ◯

22. *À l'intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à la question 19 et qu'il s'agit d'un problème acceptable à la question 20 (c.-à-d., qui ne figure pas sur la feuille de codes)* ◯

23. SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

Nº DE PAGE LIGNE DU DM ______

8-0440-01 14 8 83 IBCT 4 02983

Statistics Canada   Statistique Canada

TEST 2 – SCREENING QUESTIONNAIRE – AGE ≥ 15

2 ☐ 3 ☐ 4 ☐

5 ☐ 6 ☐ 7 ☐   1 Form no. 08

10. THE SUPPLEMENTARY QUESTIONS THIS MONTH ARE ABOUT HEALTH CONDITIONS, DISABILITIES AND HANDICAPS.

11. I WOULD LIKE TO ASK ABOUT ANY SPECIAL AIDS (SUCH AS A WHEELCHAIR, MEDICALLY PRESCRIBED SHOES OR A HEARING AID) WHICH ___ EXPECTS TO BE USING FOR MORE THAN 6 MONTHS.

12. DOES ___ NOW USE ANY SPECIAL AID?   Yes ○   No ○ Go to 15   Don't know ○ Go to 15

13. DOES ___ NOW USE

	Yes	No	Don't know
a wheelchair?	○	○	○
crutches or other walking aids?	○	○	○
any kind of brace excluding braces for teeth?	○	○	○
medically prescribed orthopedic shoes?	○	○	○
artificial limb(s)?	○	○	○
a hearing aid?	○	○	○
a guide dog?	○	○	○
a white cane?	○	○	○

14. DOES ___ USE ANY OTHER KIND OF SPECIAL AID?   Yes ○ Specify in notes below   No ○   Don't know ○

15. I WOULD NOW LIKE TO ASK ABOUT ___ ABILITY TO DO CERTAIN ACTIVITIES (EVEN WHEN USING A SPECIAL AID). PLEASE DO NOT REPORT ANY TEMPORARY DIFFICULTY WHICH IS NOT EXPECTED TO LAST FOR MORE THAN SIX MONTHS.

16. DOES ___ NOW HAVE ANY TROUBLE
(even when using a special aid)

	No trouble	Yes has trouble	Is ___ completely unable to perform this activity? Yes	No	Don't know
Walking 400 meters without resting (about 3 city blocks)?	○	○ →	○	○	○
Walking up and down a flight of stairs?	○	○ →	○	○	○
Carrying an object of 5 kg. 10 meters (e.g., carrying a 12 lb. bag of groceries 30 ft.)?	○	○ →	○	○	○
Moving from one room to another?	○	○ →	○	○	○
Standing for long periods of time (e.g., more than twenty minutes)?	○	○ →	○	○	○
When standing, bending down and picking up an object from the floor (e.g., a shoe)?	○	○ →	○	○	○
Dressing and undressing himself/herself?	○	○ →	○	○	○
Getting in and out of bed?	○	○ →	○	○	○
Cutting own toenails?	○	○ →	○	○	○
Using fingers to grasp or handle?	○	○ →	○	○	○
Reaching?	○	○ →	○	○	○
Cutting own food?	○	○ →	○	○	○
Reading ordinary newsprint (with glasses if normally worn)?	○	○ →	○	○	○
Seeing clearly the face of someone from 4 meters (e.g., across a room) (with glasses if normally worn)?	○	○ →	○	○	○
Hearing what is said in a normal conversation with one other person?	○	○ →	○	○	○
Hearing what is said in a normal conversation with at least two other persons?	○	○ →	○	○	○
(If proxy interview ask) Speaking and being understood?	○	○ →	○	○	○

17. *Interviewer Check Item*
- If "Yes" to any question in 16 ... ○ Go to 18
- Otherwise ... ○ Go to 19

18. WHAT ARE THE MAIN CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH GIVE ___ TROUBLE PERFORMING ANY OF THE ACTIVITIES JUST STATED. *Specify in notes below*

19. ARE THERE ANY (OTHER) CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS THAT NOW PREVENT OR LIMIT ___ WHEN CARRYING OUT HIS/HER NORMAL DAILY ACTIVITIES AT A JOB, IN SCHOOL, OR IN THE HOME? PLEASE REPORT ONLY DIFFICULTIES WHICH ARE EXPECTED TO LAST MORE THAN 6 MONTHS.

Yes ... ○
No ... ○ } Go to 21
Don't know ... ○ }

20. WHAT ARE THESE CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS? *Specify in notes below*

21. *Interviewer Check Item*
- If "Yes" to any Question in 13 or acceptable aid in 14 not on code sheet ... ○
- Otherwise ... ○

22. *Interviewer Check Item*
- If "Yes" to 19 and acceptable problem in 20, not on code sheet ... ○

23. INFORMATION SOURCE

HRD PAGE LINE NO ☐☐

8-0400-81 14 9 83   TO CT-MC3 0100052

Statistique Canada [illegible]

TEST 3 – QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION PRÉLIMINAIRE – MOINS DE 15 ANS

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli

N° de dossier 2 [ ] Date d'enquête 3 [ ] N° d'intervieweur 4 [ ]

1 FORMULE 09

5 [ ] 6 [ ] 7 [ ]

10. J'AIMERAIS VOUS INTERROGER SUR LES APPAREILS SPÉCIAUX (P. EX., FAUTEUIL ROULANT, CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES PRESCRITES PAR UN MÉDECIN OU UNE PROTHÈSE AUDITIVE) QUE . . . PENSE UTILISER PLUS DE SIX MOIS.

11. . . . UTILISE-T-IL(ELLE) UN APPAREIL SPÉCIAL?

Oui ○ Non ○ *Passez à 15* Ne sait pas ○ *Passez à 15*

12. . . . UTILISE-T-IL(ELLE) UN APPAREIL ORTHOPÉDIQUE SAUF UN APPAREIL DENTAIRE?

Oui ○ Non ○ Ne sait pas ○

13. . . . UTILISE-T-IL(ELLE)

	Oui	Non	Ne sait pas
un fauteuil roulant?	○	○	○
des béquilles ou d'autres appareils pour marcher?	○	○	○
des chaussures orthopédiques prescrites par un médecin?	○	○	○
un(des) membre(s) artificiel(s)?	○	○	○
une prothèse auditive?	○	○	○
une prothèse visuelle autre que des lentilles correctrices?	○	○	○

14. . . . UTILISE-T-IL(ELLE) UN AUTRE GENRE D'APPAREIL SPÉCIAL?

Oui ○ *Précisez dans les cases ci-dessous* Non ○ Ne sait pas ○

15. PARMI LES AFFECTIONS CHRONIQUES SUIVANTES, QUELLES SONT CELLES, LE CAS ÉCHÉANT, DONT . . . SOUFFRE. VEUILLEZ DÉCLARER TOUTE AFFECTION MÊME SI . . . CROIT QU'IL(ELLE) EST GUÉRI(E)

	Oui	Non	Ne sait pas
Maladie cardiaque	○	○	○
Maladie rénale	○	○	○
Maladie pulmonaire	○	○	○
Cancer	○	○	○
Diabète	○	○	○
Épilepsie	○	○	○
Paralysie cérébrale	○	○	○
Sclérose en plaques	○	○	○
Fibrose kystique	○	○	○
Dystrophie musculaire	○	○	○
Difficultés d'apprentissage	○	○	○
Paralysie de tout genre	○	○	○
Arthrite ou rhumatisme aigus	○	○	○
Hypertension	○	○	○
Trouble de l'ouïe (non corrigé par une prothèse)	○	○	○
Trouble de la vision (non corrigé par une prothèse)	○	○	○
Handicap mental	○	○	○

16. MANQUE-T-IL UN OU DES MEMBRES À . . . Y COMPRIS UN(DES) DOIGT(S) ET UN(DES) ORTEIL(S)?

Oui ○ Non ○ *Passez à 18* Ne sait pas ○ *Passez à 18*

17. QUEL(S) MEMBRE(S) EST(SONT) ABSENT(S)? *Indiquez tous les membres manquants.*

	Oui	Non	Ne sait pas
Bras	○	○	○
Main(s)	○	○	○
Doigt(s)	○	○	○
Jambe(s)	○	○	○
Pied(s)	○	○	○
Orteil(s)	○	○	○

18. . . . SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AUTRES AFFECTIONS CHRONIQUES OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI DEVRAIENT DURER PLUS DE SIX MOIS?

Oui ○ *Précisez dans les cases ci-dessous* Non ○ Ne sait pas ○

19. *À L'intervieweur*

- *Si l'âge à la question 33 (sur la FORMULE 03) est INFÉRIEUR à 05 ans* ○ *Passez à 23*
- *Autrement* ○ *Passez à 20*

20. *À L'intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à la question 15 ou 16 ou 18* ○ *Passez à 21*
- *Autrement* ○ *Passez à 23*

21. . . . SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AFFECTIONS OU DE PROBLÈMES DE SANTÉ QUI L'OBLIGENT À ALLER À UNE ÉCOLE SPÉCIALE OU À ASSISTER À DES COURS SPÉCIAUX À L'ÉCOLE?

Oui ○ *Passez à 23* Non ○ Ne sait pas ○

22. . . . SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AUTRES AFFECTIONS OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI L'EMPÊCHENT DE PARTICIPER OU LIMITENT SA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS SCOLAIRES OU À D'AUTRES ACTIVITÉS PROPRES À UN ENFANT DE SON ÂGE?

Oui ○ Non ○ Ne sait pas ○

23. *À L'intervieweur:*

- *Si la réponse est "Oui" à toute question en 13 ou appareil acceptable en 14, pas sur la feuille de codes* ○
- *Autrement* ○

24. *À L'intervieweur:*

- *Si la réponse est "Oui" à la question 15 ou 16 ou 18* ○

25. SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

N° DE PAGE-LIGNE DU DM [ ]

[illegible]

Statistics Canada

TEST 3 – SCREENING QUESTIONNAIRE – AGE < 16

CONFIDENTIAL when completed

2 ____ 3 ____ 4 ____

5 ____ 6 ____ 7 ____

1 FORM NO **09**

10. I WOULD LIKE TO ASK ABOUT ANY SPECIAL AIDS (SUCH AS WHEELCHAIR, MEDICALLY PRESCRIBED SHOES OR A HEARING AID) WHICH ... EXPECTS TO BE USING FOR MORE THAN SIX MONTHS.

11. DOES ... USE ANY SPECIAL AID?

Yes ○ No ○ *Go to 15* Don't know ○ *Go to 15*

12. DOES ... USE ANY KIND OF BRACE, EXCLUDING BRACES FOR TEETH?

Yes ○ No ○ Don't know ○

13. DOES ... NOW USE

	Yes	No	Don't know
a wheelchair?	○	○	○
crutches or other walking aids?	○	○	○
medically prescribed orthopedic shoes?	○	○	○
artificial limb(s)?	○	○	○
a hearing aid?	○	○	○
a vision aid other than corrective lenses?	○	○	○

14. DOES ... USE ANY OTHER KIND OF SPECIAL AID?

Yes ○ *Specify in notes below* No ○ Don't know ○

15. WHICH, IF ANY, OF THESE LONG TERM CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS DOES ... PRESENTLY HAVE? PLEASE REPORT ANY CONDITION EVEN IF YOU FEEL IT IS UNDER CONTROL.

	Yes	No	Don't know
Heart disease	○	○	○
Kidney disease	○	○	○
Lung disease	○	○	○
Cancer	○	○	○
Diabetes	○	○	○
Epilepsy	○	○	○
Cerebral palsy	○	○	○
Multiple sclerosis	○	○	○
Cystic fibrosis	○	○	○
Muscular dystrophy	○	○	○
Learning disabilities	○	○	○
Paralysis of any kind	○	○	○
Arthritis or rheumatism of a serious nature	○	○	○
High blood pressure	○	○	○
Hearing trouble (uncorrected by aid)	○	○	○
Vision trouble (uncorrected by aid)	○	○	○
Mental handicap	○	○	○

16. DOES ... HAVE ANY MISSING LIMB(S) INCLUDING FINGER(S) AND TOE(S)?

Yes ○ No ○ *Go to 18* Don't know ○ *Go to 18*

17. WHICH LIMB(S) IS ... MISSING? *(Mark all that apply)*

	Yes	No	Don't know
Arm(s)	○	○	○
Hand(s)	○	○	○
Finger(s)	○	○	○
Leg(s)	○	○	○
Feet	○	○	○
Toe(s)	○	○	○

18. DOES ... HAVE ANY OTHER LONG-TERM CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS EXPECTED TO LAST MORE THAN 6 MONTHS?

Yes ○ *Specify in notes below* No ○ Don't know ○

19. *Interviewer Check Item:*

- *If age in item 33 (on FORM 03) is less than 06* ○ *Go to 23*
- *Otherwise* ○ *Go to 20*

20. *Interviewer Check Item:*

- *If "Yes" to any question in 15 or 16 or 18* ○ *Go to 21*
- *Otherwise* ○ *Go to 23*

21. DO THESE HEALTH CONDITIONS REQUIRE ... TO ATTEND A SPECIAL SCHOOL OR SPECIAL CLASSES IN A SCHOOL?

Yes ○ *Go to 23* No ○ Don't know ○

22. DO ANY OF THESE HEALTH CONDITIONS PREVENT OR LIMIT ... PARTICIPATION IN ANY SCHOOL OR OTHER ACTIVITIES APPROPRIATE FOR A CHILD OF HIS/HER AGE?

Yes ○ No ○ Don't know ○

23. *Interviewer Check Item:*

- *If "Yes" to any question in 13 or acceptable aid in 14 not on code sheet* ○
- *Otherwise* ○

24. *Interviewer Check Item:*

- *If "Yes" in question 15 or 16 or 18 check* ○

25. INFORMATION SOURCE

HRD PAGE LINE NO. ____

TEST 3 – QUESTIONNAIRE DE SÉLECTION PRÉLIMINAIRE – 15 ANS ET PLUS

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli

Statistique Canada

2 [ ] 3 [ ] 4 [ ]

1 FORMULE 10

5 [ ] 6 [ ] 7 [ ]

10. LES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES CE MOIS-CI CONCERNENT L'ÉTAT DE SANTÉ, L'INVALIDITÉ ET LES HANDICAPS.

11. J'AIMERAIS VOUS INTERROGER SUR LA CAPACITÉ DE … D'ACCOMPLIR CERTAINES ACTIVITÉS SANS UTILISER D'APPAREIL SPÉCIAL COMME UN FAUTEUIL ROULANT, DES CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES PRESCRITES PAR UN MÉDECIN OU UNE PROTHÈSE AUDITIVE. NE DÉCLAREZ PAS LES DIFFICULTÉS TEMPORAIRES QUI NE DEVRAIENT PAS DURER PLUS DE SIX MOIS.

12. … ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À

	Non, pas de difficulté	Oui, éprouve des difficultés	… est-il(elle) complètement incapable d'accomplir cette activité? Oui	Non	Ne sait pas
Marcher sur une distance de 400 mètres sans se reposer (environ 3 pâtés de maisons)?	○	○ →	○	○	○
Monter et descendre un escalier?	○	○ →	○	○	○
Transporter un objet de 5 kg sur 10 mètres (c.-à-d. transporter un sac d'épicerie de 12 lb sur une distance de 30 pi)?	○	○ →	○	○	○
Se déplacer d'une pièce à une autre?	○	○ →	○	○	○
Se tenir debout pendant de longues périodes (p. ex., pendant plus de vingt minutes)?	○	○ →	○	○	○
En position debout, se pencher et ramasser un objet à partir du plancher (p. ex., un soulier)?	○	○ →	○	○	○
S'habiller et se déshabiller?	○	○ →	○	○	○
Se mettre au lit et sortir du lit?	○	○ →	○	○	○
Se couper les ongles d'orteils?	○	○ →	○	○	○
Se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet?	○	○ →	○	○	○
Étendre le bras pour prendre quelque chose?	○	○ →	○	○	○
Couper ses aliments?	○	○ →	○	○	○
Lire des caractères ordinaires (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)?	○	○ →	○	○	○
Voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres (p. ex., d'un bout à l'autre d'une pièce) (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)?	○	○ →	○	○	○
Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?	○	○ →	○	○	○
Entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec au moins deux autres personnes?	○	○ →	○	○	○
(S'il s'agit d'un enquêté-substitut, demander) Parler et être compris?	○	○ →	○	○	○

13. *À l'intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à toute question en 12* ○ *Passez à 14*
- *Autrement* ○ *Passez à 13*

14. QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ OU AFFECTIONS À CAUSE DESQUELS … ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ACCOMPLIR LES ACTIVITÉS SUSMENTIONNÉES? *Précisez dans les cases ci-dessous.*

[ ] [ ]

8-0400-00.2 14.9.83 TB/CT P.O.I. 0102003

16. *À L'INTERVIEWER*

- *Si la FORMULE 06, a "Oui" au genre 10 ou un code autre que 6 au genre 33* ..... 1 ○ *Passez à 18*
- ..... 1 ○ *Passez à 17*

18. ... EST IL(ELLE) LIMITÉ(E) DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ DE TRAVAIL QU'IL(ELLE) PEUT FAIRE À SON PRÉSENT EMPLOI OU ENTREPRISE EN RAISON D'UNE AFFECTION PHYSIQUE OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ?

Oui 1 ○ *Passez à 18* Non 2 ○ *Passez à 17* Ne sait pas 8 ○ *Passez à 17*

17. UNE AFFECTION PHYSIQUE OU UN PROBLÈME DE SANTÉ EMPÊCHE T-IL OU LIMITE T-IL ... DANS LE GENRE DE QUANTITÉ DE TRAVAIL QU'IL(ELLE) POURRAIT FAIRE À N'IMPORTE QUEL EMPLOI OU ENTREPRISE?

Oui 1 ○ *Passez à 18* Non 2 ○ *Passez à 19* Ne sait pas 8 ○ *Passez à 19*

18. QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ OU AFFECTIONS PHYSIQUES QUI ONT CAUSÉ CETTE LIMITATION?

Préciser dans les notes ci-dessous.

19. PARMI LES AFFECTIONS CHRONIQUES SUIVANTES QUELLES SONT CELLES, LE CAS ÉCHÉANT, DONT ... SOUFFRE, VEUILLEZ DÉCLARER TOUTE AFFECTION MÊME S' ... CROIT QU'IL(ELLE) EST GUÉRI(E)

	Oui	Non	Ne sait pas
Maladie cardiaque	01 ○	02 ○	08 ○
Maladie rénale	04 ○	05 ○	08 ○
Maladie pulmonaire	07 ○	08 ○	09 ○
Cancer	10 ○	11 ○	12 ○
Diabète	13 ○	14 ○	15 ○
Épilepsie	16 ○	17 ○	18 ○
Paralysie cérébrale	19 ○	20 ○	21 ○
Sclérose en plaques	22 ○	23 ○	24 ○
Fibrose kystique	25 ○	26 ○	27 ○
Dystrophie musculaire	28 ○	29 ○	30 ○
Paralysie de tout genre	31 ○	32 ○	33 ○
Arthrite ou rhumatisme aigus	34 ○	35 ○	36 ○
Hypertension	37 ○	38 ○	39 ○
Trouble de l'ouïe (non corrigé par une prothèse)	40 ○	41 ○	42 ○
Trouble de la vision (non corrigé par une prothèse)	43 ○	44 ○	45 ○
(S'il s'agit d'un enquêté substitut, demandez) Handicap mental	46 ○	47 ○	48 ○

20. MANQUE T-IL UN OU DES MEMBRES À ... Y COMPRIS UN(DES) DOIGT(S) ET UNE(DES) ORTEIL(S)?

Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 22* Ne sait pas 8 ○ *Passez à 22*

21. QUEL(S) MEMBRE(S) EST(SONT) ABSENT(S)? *Indiquez tous les membres manquants*

	Oui	Non	Ne sait pas
Bras	01 ○	02 ○	08 ○
Main(s)	04 ○	05 ○	08 ○
Doigt(s)	07 ○	08 ○	09 ○
Jambe(s)	10 ○	11 ○	12 ○
Pied(s)	13 ○	14 ○	15 ○
Orteil(s)	16 ○	17 ○	18 ○

22. ... SOUFFRE-T-IL(ELLE) D'AUTRES AFFECTIONS CHRONIQUES OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI DEVRAIENT DURER PLUS DE SIX MOIS?

Oui 1 ○ *Préciser dans les notes ci-dessous* Non 2 ○ Ne sait pas 8 ○

23. *À L'Intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à la question 16 ou 17 et qu'il s'agit d'un problème acceptable à la question 18 (c.-à-d. qui ne figure pas sur la feuille de codes)* ..... ○
- *Autrement* ..... ○

24. *À L'Intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à la question 19 ou 20* ..... ○

25. *À L'Intervieweur*

- *Si la réponse est "Oui" à la question 22 et qu'il s'agit d'un problème acceptable à la question 22 (c.-à-d. qui ne figure pas sur la feuille de codes)* ..... ○

26. SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

Nº DE PAGE LIGNE OU DM ☐☐

16. *À L'INTERVIEWER*
- *Sur la FORMULE 05, si "Oui" au poste 10 ou un code autre que 6 au poste 33* ..... 1 ○ *Passez à 18*
- ..... 2 ○ *Passez à 17*

17. ... EST IL(ELLE) LIMITÉ(E) DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ DE TRAVAIL QU'IL(ELLE) PEUT FAIRE À SON PRÉSENT EMPLOI OU ENTREPRISE EN RAISON D'UNE AFFECTION PHYSIQUE OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ?

Oui 1 ○ *Passez à 18* Non 2 ○ *Passez à 17* Ne sait pas 8 ○ *Passez à 17*

18. UNE AFFECTION PHYSIQUE OU UN PROBLÈME DE SANTÉ EMPÊCHE T-IL OU LIMITE T-IL ... DANS LE GENRE DE QUANTITÉ DE TRAVAIL QU'IL(ELLE) POURRAIT FAIRE A N'IMPORTE QUEL EMPLOI OU ENTREPRISE?

Oui 1 ○ *Passez à 19* Non 2 ○ *Passez à 19* Ne sait pas 8 ○ *Passez à 19*

19. QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ OU AFFECTIONS PHYSIQUES QUI ONT CAUSÉ CETTE LIMITATION?
Précisez dans les notes ci-dessous.

20. PARMI LES AFFECTIONS CHRONIQUES SUIVANTES, QUELLES SONT CELLES, LE CAS ÉCHÉANT, DONT ... SOUFFRE. VEUILLEZ DÉCLARER TOUTE AFFECTION MÊME SI ... CROIT QU'IL(ELLE) EST GUÉRI(E)

	Oui	Non	Ne sait pas
Maladie cardiaque	01 ○	02 ○	08 ○
Maladie rénale	04 ○	05 ○	08 ○
Maladie pulmonaire	07 ○	08 ○	08 ○
Cancer	10 ○	11 ○	18 ○
Diabète	13 ○	14 ○	15 ○
Épilepsie	16 ○	17 ○	18 ○
Paralysie cérébrale	19 ○	20 ○	21 ○
Sclérose en plaques	22 ○	23 ○	24 ○
Fibrose kystique	25 ○	26 ○	27 ○
Dystrophie musculaire	28 ○	29 ○	28 ○
Paralysie de tout genre	31 ○	32 ○	33 ○
Arthrite ou rhumatisme aigu	34 ○	35 ○	36 ○
Hypertension	37 ○	38 ○	39 ○
Trouble de l'ouïe (non corrigé par une prothèse)	40 ○	41 ○	42 ○
Trouble de la vision (non corrigé par une prothèse)	43 ○	44 ○	45 ○
(S'il s'agit d'un enquêté substitut, demandez) Handicap mental	46 ○	47 ○	48 ○

21. MANQUE T-IL UN OU DES MEMBRES À ... Y COMPRIS UNE(DES) DOIGT(S) ET UNE(DES) ORTEIL(S)?

Oui 1 ○ Non 2 ○ *Passez à 22* Ne sait pas 8 ○ *Passez à 22*

22. QUEL(S) MEMBRE(S) EST(SONT) ABSENT(S)? *Indiquez tous les membres manquants*

	Oui	Non	Ne sait pas
Bras	01 ○	02 ○	08 ○
Main(s)	04 ○	05 ○	06 ○
Doigt(s)	07 ○	08 ○	09 ○
Jambe(s)	10 ○	11 ○	12 ○
Pied(s)	13 ○	14 ○	15 ○
Orteil(s)	16 ○	17 ○	18 ○

23. ... SOUFFRE T-IL(ELLE) D'AUTRES AFFECTIONS CHRONIQUES OU PROBLÈMES DE SANTÉ QUI DEVRAIENT DURER PLUS DE SIX MOIS?

Oui 1 ○ *Précisez dans les notes ci-dessous* Non 2 ○ Ne sait pas 8 ○

24. *À L'Intervieweur:*
- *Si la réponse est "Oui" à la question 16 ou 17 et qu'il s'agit d'un problème acceptable à la question 18 (c.-à-d. qui ne figure pas sur la feuille de codes)* ..... 1 ○
- *Autrement* ..... 2 ○

25. *À L'Intervieweur:*
- *Si la réponse est "Oui" à la question 19 ou 20* ..... 1 ○

26. *À L'Intervieweur:*
- *Si la réponse est "Oui" à la question 22 et qu'il s'agit d'un problème acceptable à la question 23 (c.-à-d. qui ne figure pas sur la feuille de codes)* ..... 1 ○

28. SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

Nº DE PAGE LIGNE DU DM

Statistics Canada Statistique Canada

TEST 3 – SCREENING QUESTIONNAIRE – AGE ≥ 15

CONFIDENTIAL when completed

Docket no. 2 [ ] Survey date 3 [ ] Assignment no. 4 [ ]

HRD page line no. 5 [ ] Given name 6 [ ] Surname 7 [ ] 1 FORM NO. 10

10. THE SUPPLEMENTARY QUESTIONS THIS MONTH ARE ABOUT HEALTH CONDITIONS, DISABILITIES AND HANDICAPS.

11. I WOULD LIKE TO ASK ABOUT ... ABILITY TO DO CERTAIN ACTIVITIES WITHOUT THE USE OF ANY SPECIAL AID, SUCH AS A WHEELCHAIR, MEDICALLY PRESCRIBED SHOES OR A HEARING AID. DO NOT REPORT ANY TEMPORARY DIFFICULTIES WHICH ARE NOT EXPECTED TO LAST MORE THAN SIX MONTHS.

12. DOES . . . NOW HAVE ANY TROUBLE,

	No trouble	Yes, has trouble	Is ... completely unable to perform this activity? Yes	No	Don't know
Walking 400 meters without resting (about 3 city blocks)?	01 ○	02 ○ →	03 ○	04 ○	05 ○
Walking up and down a flight of stairs?	06 ○	07 ○ →	08 ○	09 ○	10 ○
Carrying an object of 5 kg. 10 meters (e.g., carrying a 12 lb. bag of groceries 30 ft.)?	11 ○	12 ○ →	13 ○	14 ○	15 ○
Moving from one room to another?	16 ○	17 ○ →	18 ○	19 ○	20 ○
Standing for long periods of time (e.g., more than twenty minutes)?	21 ○	22 ○ →	23 ○	24 ○	25 ○
When standing, bending down and picking up an object from the floor (e.g., a shoe)?	26 ○	27 ○ →	28 ○	29 ○	30 ○
Dressing and undressing himself/herself?	31 ○	32 ○ →	33 ○	34 ○	35 ○
Getting in and out of bed?	36 ○	37 ○ →	38 ○	39 ○	40 ○
Cutting own toenails?	41 ○	42 ○ →	43 ○	44 ○	45 ○
Using fingers to grasp or handle?	46 ○	47 ○ →	48 ○	49 ○	50 ○
Reaching?	51 ○	52 ○ →	53 ○	54 ○	55 ○
Cutting own food?	56 ○	57 ○ →	58 ○	59 ○	60 ○
Reading ordinary newsprint (with glasses if normally worn)?	61 ○	62 ○ →	63 ○	64 ○	65 ○
Seeing clearly the face of someone from 4 meters (e.g., across a room) (with glasses if normally worn)?	66 ○	67 ○ →	68 ○	69 ○	70 ○
Hearing what is said in a normal conversation with one other person?	71 ○	72 ○ →	73 ○	74 ○	75 ○
Hearing what is said in a normal conversation with at least two other persons?	76 ○	77 ○ →	78 ○	79 ○	80 ○
(If proxy interview ask) Speaking and being understood?	81 ○	82 ○ →	83 ○	84 ○	85 ○

13. *Interviewer Check Item:*

- *If "Yes" to any question in 12* . . . . 1 ○ *Go to 14*
- *Otherwise* . . . . 2 ○ *Go to 15*

14. WHAT ARE THE MAIN CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH GIVE . . . TROUBLE PERFORMING ANY OF THE ACTIVITIES JUST STATED? *Specify in notes below.*

[ ] [ ]

8-5400-03.1 14 9 83 ... 8102552

Statistics Canada Statistique Canada

TEST 3 – SCREENING QUESTIONNAIRE – AGE ≥ 15

CONFIDENTIAL when completed

Docket No. 2 [ ] Survey date 3 [ ] Assignment No. 4 [ ] 1 FORM NO. 10

HRD page line no. 5 [ ] Given name 6 [ ] Surname 7 [ ]

10. THE SUPPLEMENTARY QUESTIONS THIS MONTH ARE ABOUT HEALTH CONDITIONS, DISABILITIES AND HANDICAPS.

11. I WOULD LIKE TO ASK ABOUT ... ABILITY TO DO CERTAIN ACTIVITIES WITHOUT THE USE OF ANY SPECIAL AID, SUCH AS A WHEELCHAIR, MEDICALLY PRESCRIBED SHOES OR A HEARING AID. DO NOT REPORT ANY TEMPORARY DIFFICULTIES WHICH ARE NOT EXPECTED TO LAST MORE THAN SIX MONTHS.

12. DOES ... NOW HAVE ANY TROUBLE,

	No trouble	Yes has trouble	Is ... completely unable to perform this activity? Yes	No	Don't know
Walking 400 meters without resting (about 3 city blocks)?	○	○ →	○	○	○
Walking up and down a flight of stairs?	○	○ →	○	○	○
Carrying an object of 5 kg. 10 meters (e.g., carrying a 12 lb. bag of groceries 30 ft.)?	○	○ →	○	○	○
Moving from one room to another?	○	○ →	○	○	○
Standing for long periods of time (e.g., more than twenty minutes)?	○	○ →	○	○	○
When standing, bending down and picking up an object from the floor (e.g., a shoe)?	○	○ →	○	○	○
Dressing and undressing himself/herself?	○	○ →	○	○	○
Getting in and out of bed?	○	○ →	○	○	○
Cutting own toenails?	○	○ →	○	○	○
Using fingers to grasp or handle?	○	○ →	○	○	○
Reaching?	○	○ →	○	○	○
Cutting own food?	○	○ →	○	○	○
Reading ordinary newsprint (with glasses if normally worn)?	○	○ →	○	○	○
Seeing clearly the face of someone from 4 meters (e.g., across a room) (with glasses if normally worn)?	○	○ →	○	○	○
Hearing what is said in a normal conversation with one other person?	○	○ →	○	○	○
Hearing what is said in a normal conversation with at least two other persons?	○	○ →	○	○	○
(If proxy interview ask) Speaking and being understood?	○	○ →	○	○	○

13. *Interviewer Check Item:*

- *If "Yes" to any question in 12* .... ○ *Go to 14*
- *Otherwise* .... ○ *Go to 15*

14. WHAT ARE THE MAIN CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH GIVE ... TROUBLE PERFORMING ANY OF THE ACTIVITIES JUST STATED? *Specify in notes below.*

[ ] [ ]

8-5400-83.1 14-9-83 78 CT RHG 8102552

15. *Interviewer Check Item:*

- *on FORM 05, if "Yes" in Item 10 or any code but 6 in Item 33* ..... [1] *Go to 18*
- *Otherwise* ..... [2] *Go to 17*

16. IS . . . LIMITED IN THE KIND OR AMOUNT OF WORK HE/SHE CAN DO AT HIS/HER JOB OR BUSINESS BECAUSE OF A LONG-TERM PHYSICAL CONDITION OR HEALTH PROBLEM?

Yes [1] *Go to 18* No [2] *Go to 17* Don't know [3] *Go to 17*

17. IS . . . PREVENTED OR LIMITED IN THE KIND OR AMOUNT OF WORK HE/SHE COULD DO AT ANY JOB OR BUSINESS BECAUSE OF A LONG-TERM PHYSICAL CONDITION OR HEALTH PROBLEM?

Yes [1] *Go to 18* No [2] *Go to 19* Don't know [3] *Go to 19*

18. WHAT ARE THE MAIN PHYSICAL CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS WHICH CAUSED THIS LIMITATION? *Specify in notes below.*

19. WHICH IF ANY, OF THESE LONG-TERM CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS DOES . . . PRESENTLY HAVE? PLEASE REPORT ANY CONDITION EVEN IF . . FEELS IT IS UNDER CONTROL.

	Yes	No	Don't know
Heart disease	01 ○	02 ○	03 ○
Kidney disease	04 ○	05 ○	06 ○
Lung disease	07 ○	08 ○	09 ○
Cancer	10 ○	11 ○	12 ○
Diabetes	13 ○	14 ○	15 ○
Epilepsy	16 ○	17 ○	18 ○
Cerebral palsy	19 ○	20 ○	21 ○
Multiple sclerosis	22 ○	23 ○	24 ○
Cystic fibrosis	25 ○	26 ○	27 ○
Muscular dystrophy	28 ○	29 ○	30 ○
Paralysis of any kind	31 ○	32 ○	33 ○
Arthritis or rheumatism of a serious nature	34 ○	35 ○	36 ○
High blood pressure	37 ○	38 ○	39 ○
Hearing trouble (uncorrected by aid)	40 ○	41 ○	42 ○
Vision trouble (uncorrected by aid)	43 ○	44 ○	45 ○
(If proxy interview ask) Mental handicap	46 ○	47 ○	48 ○

20. DOES . . . HAVE ANY MISSING LIMB(S) INCLUDING FINGER(S) AND TOE(S)?

Yes [1] No [2] *Go to 22* Don't know [3] *Go to 22*

21. WHICH LIMB(S) IS . . . MISSING? *(Mark all that apply)*

	Yes	No	Don't know
Arm(s)	01 ○	02 ○	03 ○
Hand(s)	04 ○	05 ○	06 ○
Finger(s)	07 ○	08 ○	09 ○
Leg(s)	10 ○	11 ○	12 ○
Feet	13 ○	14 ○	15 ○
Toe(s)	16 ○	17 ○	18 ○

22. DOES . . . HAVE ANY OTHER LONG-TERM CONDITIONS OR HEALTH PROBLEMS EXPECTED TO LAST MORE THAN SIX MONTHS?

Yes [1] *Specify in notes below* No [2] Don't know [3]

23. *Interviewer Check Item:*

- *If "Yes" in Question 18 or 17 and acceptable problem in Question 18, not on code sheet* ..... [1]
- *Otherwise* ..... [2]

24. *Interviewer Check Item*

- *If "Yes" in Question 19 or 20* ..... [1]

25. *Interviewer Check Item*

- *If "Yes" in Question 22 and acceptable problem in Question 22, not on code sheet* ..... [1]

26. INFORMATION SOURCE

HRD. PAGE-LINE NO. ☐☐